Universalisme et racialisme en Islam Un point de vue islamiquement orthodoxe et anti mondialiste



www.ana-muslim.org

A. Tribalisme, nationalisme et Islam

1. Méfaits et bienfaits de l’esprit tribal

a. Méfaits dénoncés et combattus par l’Islam

b. Bienfaits préservés et renforcés par l’Islam

2. Le nationalisme postmoderne et les tribus de renaissance islamique

a. Le nationalisme idéologie exogène à l’Islam

b. Les tribus de soutien aux mouvements islamiques principaux pôles de renaissance islamique

B. Universalisme et Islam

1. Universalisme occidental

a. Idéologie et projet de société du métissage

b. Egalitarisme républicain français

2. Universalisme Islamique

a. Le point de vue des sciences islamiques

b. Du communautarisme islamique

C. Renouer avec l’esprit tribal

1. Le mariage

a. l’importance de la culture dans le mariage

b. la parité dans le mariage

2. La hijrah

Introduction :

Il nous a semblé opportun d'écrire un sujet ayant trait à la question de l'identité culturelle et du fait communautaire en général du point de vue de l'Islam par rapport à l'universalisme, particulièrement dans cet environnement occidental et occidentalisé qui met de plus en plus à mal toutes cohésions sociales et tout respect des différenciations humaines. C'est un sujet extrêmement sensible qui risque de provoquer des réactions véhémentes mais cela est normal au vu de la désinformation subie et des ignorances accumulées depuis longtemps.

C'est justement ces désinformations et ces méconnaissances à propos de ce sujet que nous allons tenter de lever afin de rétablir un certain « juste milieu » et de mettre en lumière certaines de ces notions quasiment tombées en désuétude mais qui étaient très répandues auparavant. D'emblée lorsque nous abordons la question des différences culturelles et des différences anthropologiques en général, la plupart des Musulmans en Occident nous répondent par des mises garde et des rappels contre le racisme et le nationalisme en Islam, ce qui est très révélateur de l'ignorance ayant trait à ce sujet.

Nous allons donc citer abondamment des textes de grandes figures théologiques de l'Islam étant donné que nous allons aussi aborder des questions d'ordre juridique et que nous n'avons aucune espèce de prétention dans ce domaine. En effet de nombreux savants et écrivains Musulmans se sont déjà exprimés sur cela notamment dans les questions liées au mariage et à la parenté car c'est évidemment à partir de la cellule familiale que se construit tout type de société humaine et de relations sociales. Mais des historiens et des écrivains non-Musulmans en ont aussi parlé car c'est un sujet qui touche toutes réalités humaines.

C'est pourquoi nous avons mobilisé des sources musulmanes et non-musulmanes pour développer cette question qui traitera de l'aspect du regroupement communautaire ancien et moderne afin notamment de mettre les choses au clair concernant le racisme et le nationalisme en Islam et afin qu'il n'y est aucune méprise ni aucun quiproquo sur ce point. Puis, par comparaison, nous verrons l'autre extrême universaliste contre lequel les mises en garde pour les Musulmans sont beaucoup moins répandues. Nous tenterons ainsi d'en déduire des conséquences d'ordre pratique à la fois orthodoxe islamiquement et conscientisé sociologiquement, qui débouchera, nous l'espérons, sur des perspectives d'avenir plus proches des réalités humaines notamment pour les Musulmans de France.

A. tribalisme, nationalisme et Islam

1. Méfaits et bienfaits de l'esprit tribal

a. Méfaits dénoncés et combattus par l'Islam

Il est bien connu que l'Islam a d'abord été révélé chez un peuple qui vivait selon le modèle tribal à savoir les Arabes de la péninsule arabique. Or il est évident que l'Islam a eu un impact sur ce système tribal et qu'il a clairement mis à la marge voir aboli certaines choses qui allait à son encontre et qu'il a laissé tel quel des choses faisant parti de la nature humaine et faisant intrinsèquement parti des valeurs islamiques elles-mêmes. Nous n'allons pas trop parler des différentes mœurs et coutumes tribales de l'époque qui ont été supprimées, modérées ou au contraire mises en avant par l'Islam car, bien que très intéressant, c'est un sujet à part entière qui ferait sortir notre exposé de son cadre. En tout les cas il est certain que le réceptacle sociétal de la révélation n'est certainement pas anodin.

L'un des principaux problèmes de l'esprit tribal était les combats incessants entre tribus et clans rivaux, symptômes de leurs complexes de supériorité basé sur des rapports de force entre dominants et sur des vendettas séculaires. *Al-Mubarakfuri* dans *Muhammad l'ultime joyau de la prophétie* dit à ce propos que « **L'esprit de société qui régnait au sein de la tribu était exacerbé par le tribalisme. Le socle sur lequel reposait l'ordre social était le chauvinisme et les liens de parenté. Leur devise était 'Soutiens ton frère, qu'il soit oppresseur ou opprimé'. Ils étaient ainsi étrangers au principe islamique qui stipule que l'aide apportée à un oppresseur consiste à dissuader celui-ci de commettre son agression. La soif du pouvoir, jointe à une volonté de surpasser les autres, avait souvent pour conséquence des guerres entre les tribus qui avaient généralement un ancêtre commun. C'est le cas des Aws et des Khazraj, des 'Abs et des Dhubyan, des Bakr et des Taghlib etc. Les relations intertribales étaient fragiles et faibles à cause des guerres continuelles.** »

C'est dans ce cadre là qu'il faut contextualiser les différents dires authentiques du Prophète Mouhammad (sallAllah 'aleyhi wa sallam) ayant trait à cette problématique comme : « **Celui qui a combattu sous un étendard pour une cause non prouvée, s'étant mis en colère pour la 'assabiyyah, appelant vers cette cause, ou aidant cette cause, c'est là une mort digne de la période préislamique...** » ; « **Ne rompez pas vos relations, ni ne vous mettez en discorde, ni ne vous enviez les uns les autres. Soyez frères, O serviteurs d'Allah. Il n'est pas permis au musulman de rompre avec son frère pendant plus de trois jours.** », entre autres ahadith authentiques bien connus.

Le grand théologien *al-Mawardi* par rapport à ce dernier hadith et en parlant du lien de la religion en tant que premier lien de sociabilité dans son *Adab ad-Dounya wa ad-Dine* a dit : « **Cela est une exigence de par leur appartenance à la même religion. Le Prophète (sallAllah 'aleyhi wa sallam) met en garde, dans ce hadith, contre les mauvaises mœurs de la période préislamique et ses égarements. Il fut envoyé, en fait, au moment où les Arabes étaient en pleine discorde et animosité. Même les frères issus d'un même père se divisaient en clans. Ce clanisme les**

séparait et semait entre eux la haine comme s'ils étaient des ennemis étrangers les uns aux autres. Les Ansars étaient [avant l'avènement de l'Islam], les plus enclins à l'inimitié et à l'hostilité entre eux. Notamment entre les tribus Aws et Khazraj dont les divergences et la discorde étaient des plus aiguës. Cela dura jusqu'au jour où elles embrassèrent l'Islam. Avec son avènement, l'Islam mit fin à leur longue mésentente et les fraternisa de sorte qu'elles s'entraidaient, désormais, et se portaient secours mutuellement dans le cadre de la sociabilité. Allah ('Azza wa jall) dit : '…Et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous lorsque vous étiez ennemis, c'est Lui qui réconcilia vos cœurs. Puis, par Son Bienfait, vous êtes devenus frères…' [3/103]. Le verset signifie qu'ils étaient ennemis avant l'Islam grâce auquel, Allah concilia leurs cœurs. Allah ('Azza wa jall) dit dans un autre verset : 'A ceux qui croient et font de bonnes œuvres, Le Tout Miséricordieux accordera Son amour' [19/96].

La religion appelle à l'amour des fidèles autant qu'à l'aversion envers les ennemis. La foi peut inciter l'individu à rompre avec celui qui était bienfaisant et bienveillant envers lui. Voilà l'exemple d'Abou 'Oubayda ibn al-Jarrah, dont le haut mérite et le rôle important en Islam sont largement connus, qui tua, en effet, son père dans la bataille de Badr en signe de dévouement à Allah et à Son Messager (sallAllah 'aleyhi wa sallam). Son père, en fait, persistait dans l'égarement et sombrait dans la tyrannie. Alors il ne lui accorda pas de pitié au combat. Même la tendresse filiale ne put l'empêcher de le tuer, et ce bien qu'il était un fils dévoué. Il l'a fait pour favoriser la foi sur la parenté et le dévouement au Seigneur sur celui au père. Allah ('Azza wa jall) révéla ces versets à son sujet : 'Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour Dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu…' »

En plus de ces divisions il y a avait un autre point tout aussi problématique porté par cet esprit tribal à savoir l'anarchisme et le déficit de structuration régalienne. *Ibn Khaldoun* (1) aborde ce sujet dans son livre *al-Mouqaddimat* où il analyse très finement ces aspects extrêmement négatifs qui se retrouvent exclusivement chez les tribus nomades (contrairement aux tribus sédentaires) qu'il nomme « Arabe » non pas en rapport avec l'ethnie comme beaucoup de personnes l'ont mal compris, mais en rapport avec le mode de vie bédouin et l'environnement désertique qui les caractérisent et qui n'est d'ailleurs pas l'apanage exclusif du peuple arabe : **« En raison de leur nature sauvage, les Arabes sont des pillards et des destructeurs »** ; **« Les Arabes sont une nation sauvage (oumma wahshiyya), aux habitudes de sauvagerie invétérées »** ; **« Les Arabes ne portent aucun intérêt ('inaya) aux lois (ahkam). Ils ne cherchent pas à dissuader les malfaiteurs ou à assurer l'ordre public. Ils ne s'intéressent (hammou-houm) qu'à ce qu'ils peuvent soustraire aux autres, sous forme de butin ou d'impôt. »** Une dépréciation qui va dans le sens des versets d'Allah : **« Les Arabes sont plus endurcis dans leur impiété et dans leur hypocrisie, et les plus enclins à méconnaître les préceptes qu'Allah a révélés à Son messager. Et Allah est Omniscient et Sage. // Parmi les Arabes, certains prennent leur dépense (en aumône ou à la guerre) comme une charge onéreuse, et attendent pour vous un revers de fortune. Que le malheur retombe sur eux ! Allah est Audient et Omniscient. »**.

De la même manière les versets ne fustigent pas les Arabes en tant que peuple, même si c'est bien le mot **« al-a'rab »** qui est employé, mais parle des tribus nomades du désert d'une façon générale, d'où les traductions françaises de « bédouins » que l'on retrouve le plus souvent. Il est important d'insister sur le fait qu'il est impératif de ne pas prendre le terme « Arabe » dans ces textes au sens ethnique afin de ne pas tomber dans une arabophobie à l'image par exemple d'une ancienne tendance hérétique née en Perse et appelée « shou'oubiya » (voir le lien inséré dans la note n°6).

Ce sont donc les nomades du désert d'une manière générale qui ont été visé ici et c'est également un jugement réprobateur que l'on pourrait très bien appliquer à certaines tribus bédouines et nomades contemporaines, arabes ou non, à la pratique religieuse toute relative et prêtent à suivre le plus offrant parmi les occupants étrangers de leur pays, même au détriment de leur propre frère en religion. Car on connaît aussi l'attachement excessif qu'ont ces tribus envers leurs traditions et leurs coutumes ancestrales. Cela a été ainsi une cause de non acceptation de l'Islam pour beaucoup d'entre elles à commencer par les tribus arabes de l'époque du Prophète Mouhammad sallAlla 'aleyhi wa sallam. Et même après leur entrée en Islam, beaucoup de ces tribus ont été les premières à intégrer dans leur pratique religieuse des pratiques anté islamique par nostalgie envers leur tradition, surtout dans des périodes où l'absence d'un Etat islamique puissant rayonnant sur les coins les plus reculés se faisait sentir. A notre époque par exemple, c'est quelque chose de très visible chez certaines tribus berbères du Sahara, chez des tribus arabes de Jordanie ou d'Irak ou des tribus turco-mongoles d'Asie centrale où le soufisme maraboutique au relent de paganisme fait des ravages aussi bien sur le plan cultuel que culturel.

Tout cela nous pousse naturellement à comprendre pourquoi cet esprit de clan, la 'assabiyyah, dans le sens d'un particularisme étroit à l'origine de haine injustifiée, d'anarchisme, de laxisme dans l'orthodoxie et l'orthopraxie religieuse ainsi que d'autres traits de caractère propres à la tribu nomade, a toujours été mis à l'index et combattu par l'Islam.

Mais pour autant, le phénomène tribal en tant que tel est loin de ne présenter que des tares qui vont à l'encontre des valeurs de l'Islam. *Ibn Khaldoun* a une note d'espoir pour les tribus nomades en ce sens : **« […] aucun peuple n'accepte aussi vite que les Arabes la vérité religieuse et la Bonne Voie, parce que leurs natures sont restées pures d'habitudes déformantes et à l'abri de la médiocrité. La sauvagerie peut être surveillée et s'ouvrir aux vertus, car elle est restée dans l'état de religion naturelle (fitra), loin des mauvaises habitudes qui laissent leur empreinte sur les âmes. Selon la Tradition : 'Tout enfant naît dans l'état de religion naturelle.' »** Autrement dit, malgré tous ce que l'on peut y reprocher, c'est le champ le plus fertile pour une prédication islamique ambitieuse. Ainsi, en dépit du fait que pour beaucoup de musulmans, le concept de « 'assabiyyah » sonne comme un mauvais penchant de la période préislamique au regard des textes sacrés qui y font allusion, en réalité, il s'agit d'une incompréhension de ces textes à l'ombre d'un esprit mondialisant mis en avant actuellement en Occident comme nous le verrons plus loin.

b. Bienfaits préservés et renforcés par l'Islam

On sait qu'il y avait bel et bien des aspects positifs qui découlaient de cette culture tribale. *Al-Moubarakfouri* cite par exemple six qualités que l'on pouvait constater chez les tribus Arabes de l'époque préislamiques à savoir : l'hospitalité, le respect des engagements, le sens de l'honneur et le rejet de l'injustice, une volonté et une détermination inflexible, la patience et la clémence, une vie de bédouin pure et simple. Ce sont des éléments que l'on peut retrouver dans beaucoup de sociétés tribales arabes ou non arabes, musulmanes ou non, jusqu'à aujourd'hui.

On peut ajouter à ce tableau le grand respect des liens de parenté, chose essentielle dans les cultures anciennes mais mis à mal de nos jours surtout en Occident où l'éclatement des familles, les enfants hors mariage sans filiation paternelle précise, l'humiliation des personnes âgées, l'individualisme, la solitude etc. déstabilisent de plus en plus les bases structurantes de la société.

Al-Mawardi place ainsi les liens de parenté au sein de la tribu comme deuxième motif qui renforcent la sociabilité tout de suite après la religion : **« La tendresse et l'attachement qui découlent des liens de parenté ainsi que la susceptibilité qu'on a à défendre les siens, portent les proches parents à se prêter main forte et à s'unir. Ces sentiments empêchent les parents d'abandonner les leurs au moment du danger et dans les situations difficiles. Ils se prêtent assistance par crainte de la honte de se laisser vaincre ou dominer par des étrangers [à leur lignée]. On rapporte que le Prophète (SallAllah 'aleyhi wa sallam) dit : 'Les proches parents manifestent leur bienveillance dès qu'un malheur frappe.' Pour cette raison même, les Arabes ont toujours conservé et sauvegardé leur lignage (généalogies), puisqu'ils n'avaient pas une autorité alternative pour les diriger et les protéger contre leurs ennemis. Ils ont ainsi pu, grâce aux liens de parenté, se soutenir mutuellement contre l'ennemi aussi terrible fût-il.**

N'ayant pas trouvé de tribu pour le soutenir, le Prophète Loth ('aleyhi as-salam) se justifia en disant à ceux auxquels il était envoyé : 'Il dit : Ah ! Si j'avais de la force pour vous résister ! Ou bien si je trouvais un appui solide !' [11/80]. Un appui solide signifierait une tribu protectrice. Abou Salama rapporte, d'après Abou Hourayrah (radhiAllahou 'anhoum) que le Messager d'Allah (SallAllah 'aleyhi wa sallam) dit : 'Qu'Allah bénisse Loth. Car il avait vraiment un appui solide auquel il recourait.' Le prophète (SallAllah 'aleyhi wa sallam) entendait par 'appui solide', l'appui d'Allah (soubhanahou wa ta'ala). Le Messager d'Allah (SallAllah 'aleyhi wa sallam) dit aussi : 'Allah (soubhanahou) n'envoya plus de prophètes après Loth, qui ne soit protégé par de nombreux hommes des siens.' Wahb rapporte que les anges envoyés par Allah à Loth lui répondirent en disant : 'Ton appui est Puissant.' On rapporte, par ailleurs, que le Messager d'Allah (SallAllah 'aleyhi wa sallam) affectait à une nouvelle tribu tout homme qui s'était défait des liens avec son ancienne tribu. » (2)

Nous voyons ainsi à quel point les prophètes et le sceau des prophètes lui-même donnaient de l'importance au soutien familial et tribal pour faire face aux vicissitudes. Et il ne s'agit pas là d'une conception à contextualiser dans leur époque qui était encore largement dominée par des sociétés profondément attachées à l'esprit tribal. *Ibn Khaldoun* s'est en effet beaucoup attardé sur la question tribale en développant particulièrement ce concept de la 'assabiyyah dont il a assuré la postérité. Il

affirme, preuves islamiques, sociologiques et historiques à l'appui, que non seulement cet esprit existe en Islam, mais qu'il est même nécessaire au bien être commun des musulmans :

« **La 'assabiyyah est indispensable à toutes les lois et pratiques religieuses et à tout ce qu'on peut attendre des masses (djoumhour). Nul ne peut faire valoir ses droits sans son appui. Il est donc nécessaire à la communauté musulmane, à laquelle il permet d'accomplir ce qu'Allah attend d'elle. On lit dans le Sahih : 'Allah n'a jamais envoyé de Prophète qui ne jouit de la protection de son peuple.' Il est vrai que le Législateur (Mouhammad) a condamné la assabiyyah et a enjoint de le rejeter et de l'abandonner en disant : 'Allah vous a retiré l'arrogance ('oubiyyah) de l'époque pré islamique, avec l'orgueil de la naissance. Vous êtes les enfants d'Adam qui fut fait de terre.' Allah a dit : 'Le plus noble d'entre vous aux yeux d'Allah est le plus pieux.' [49/13] […] aussi lorsque le Prophète interdit ou condamne certaines activités ou recommande d'y renoncer, ce n'est pas qu'il veuille qu'on les néglige complètement ou qu'on les déracine, ou qu'on abandonne les facultés qui les produisent. Ce qu'il veut c'est que ces facultés soient dirigées vers leurs véritables fins. Toute intention doit être droite et toute activité humaine doit être guidée. C'est dans ce sens que Mouhammad a dit : 'Celui qui émigre pour rejoindre Allah et Son Messager, les rejoint ; mais celui qui émigre pour gagner les biens de ce bas monde ou se marier, son émigration est purement mondaine.' Le législateur (Mouhammad) n'a pas condamné la colère (ghadhab), à seule fin de déraciner une tendance de l'homme. Si cette inclination disparaissait, celui-ci ne pourrait plus faire triompher la vérité. Il n'y aurait plus de Djihad, ni de glorification de la Parole d'Allah. Mouhammad a blâmé la colère qui est au service de Shaytan et de fins blâmables, non la sainte fureur qui est en Allah et à Son service. Cette louable colère était l'une des vertus du Prophète. De même, quand Mouhammad condamne la concupiscence (shahawat), ce n'est pas pour la supprimer : sans elle, il manquerait quelque chose à l'homme, ce qui le rendrait inférieur. Mouhammad veut seulement que les passions soient dirigées vers des fins utiles, pour servir le bien public, afin que l'homme devienne un serviteur diligent, qui s'empresse d'obéir aux injonctions divines. De même encore lorsque la Loi divine condamne l'esprit de corps : 'Ni vos liens du sang, ni vos enfants, ne vous seront utiles, au jour de la résurrection' [60/3]. Cette parole vise un esprit tribal inutile, celui des temps pré islamiques. Elle vise aussi l'esprit de clan, source de vanité. Il est vain pour quelqu'un d'intelligent, de s'en prévaloir, car c'est sans intérêt pour l'autre monde, le monde de l'éternité. En revanche, un esprit de corps serait souhaitable s'il travaillait pour la vérité et pour accomplir les commandements d'Allah. Sans lui, il n'y aurait plus de Lois religieuses, car elles ne s'appliquent que si la assabiyyah les soutient.** »

Ce dernier point est capital. Il s'est vérifié de nombreuses fois au cours de l'histoire de l'Islam et se vérifie encore de nos jours comme nous allons le voir. En effet, ce n'est qu'au cœur de la tribu, nous dit *Ibn Khaldoun*, que la 'assabiyyah peut véritablement permettre une fraternité génératrice de vitalité combative nécessaire à toute action de réforme de la société islamique : « **Chez les tribus bédouines, leurs cheikhs et leurs anciens servent de modérateurs, à cause du grand respect et de la vénération qu'on leur porte. Leurs campements sont défendus, contre l'ennemi du dehors, par une garde composée des jeunes nobles de la tribu, réputés pour leur courage, qui n'est à la**

hauteur de sa tâche que si elle forme un groupe uni par la ‘assabiyyah d’une ascendance commune. Cet esprit renforce leur ardeur et les rend redoutables, car chacun d’eux fait passer avant tout son esprit de famille et de clan. Allah a mis, dans le cœur des hommes, une affection naturelle pour son propre sang : elle engendre l’assistance mutuelle (ta’adoud) et accroît la peur chez l’ennemi. C’est ce que montre, dans le Coran, l’histoire de Youssouf et de ses frères. Ils dirent à leur père : ‘Si le loup le mange, pendant que nous sommes tous ensemble, nous sommes perdus’ [12/14]. En effet, on ne saurait imaginer que quelqu’un puisse être victime d’une agression, alors qu’il a son clan autour de lui. Ceux qui n’ont à se soucier de personne de leur propre sang sont rarement attachés aux autres. Au combat, quand il y a du danger, ils s’esquivent et cherchent à sauver leur peau, parce qu’ils craignent de rester seuls. Ceux-là ne pourraient vivre au désert, sans se faire ‘avaler’ par quelque nation de proie. Tout cela s’applique à la nécessité de maintenir en état de défense l’endroit où l’on vit. Mais c’est également vrai de toute autre activité humaine : mission prophétique, fondation de pouvoir royal, ou prêche. Rien de tout cela ne peut s’accomplir sans combat, tant l’homme a naturelle disposition à la récalcitrance (isti’sa). Et nul ne peut se battre sans ‘assabiyyah. »

La ‘assabiyyah synonyme d’homogénéité, de consanguinité devrait donc en ce sens cesser d’être considéré systématiquement avec abjection. Les musulmans vivant dans des sociétés hétérogènes et individualistes doivent réapprendre ce que la parenté, l’alliance familiale, la culture du clan a de positif et de nécessaire pour le bien commun. Car le monde musulman a toujours intégré cet esprit à la base de sa combativité et de son dynamisme qui a été l’une des causes qui lui a permis d'asseoir son hégémonie sur les autres civilisations pendant longtemps. Mais pour rester dans un juste milieu, cela n’empêche pas qu’il faille constamment mettre en garde contre les retours cycliques à un esprit tribal négatif allant à l’encontre de ce que nous enseigne l’Islam en la matière. La ‘assabiyyah négative est en effet revenu à notre époque sous une autre forme, celle du nationalisme, précédant un retour de la ‘assabiyyah positive dans les tribus musulmanes, à l’image des anciens mouvements de renaissance islamique.

2. Le nationalisme postmoderne et les tribus de renaissance islamique

a. Le nationalisme idéologie exogène à l’Islam

Le phénomène du nationalisme postmoderne n’a jamais existé tel quel auparavant chez les Arabes. Ceux-ci se satisfaisaient de leur société composée de différentes tribus, clans et familles dont le désir d’unité ethnique était quasi inexistant. Ils n’ont été unifiés que par et pour l’Islam au 7ème siècle. Par la suite dès le 10ème siècle, le monde musulman était majoritairement dominé par plusieurs puissantes dynasties non-arabes palliant au déficit de dynamisme du Khilafat Abbasside sunnite. Et dès le 13ème siècle, la sclérose intellectuelle et la lente décadence du monde musulman est déjà entamée, laquelle a donc eu lieu bien avant le règne de l’Empire Ottoman Turc sur les pays Arabes. Ce qui anéanti la

thèse mise en avant par les nationalistes Arabes d'une « occupation turque » porteuse de tout les maux dans les pays Arabes.

C'est avec l'arrivée des Français sous le commandement de Napoléon Bonaparte en Egypte en 1798 que les graines du panarabisme moderne ont été semées. Mouhammed Ali Pacha, fasciné par la civilisation européenne et particulièrement française, prit la tête de cette Egypte détaché du pouvoir Ottoman suite à la présence française. Lui puis son fils Ibrahim Pacha ont mis en avant des intellectuels qui prônaient l'introduction de concepts philosophique occidentaux dans l'Islam comme Rifa'a al-Tahtawi, et promouvaient le côté moderniste et nationaliste de la Nahda « la Renaissance » islamique qui se répandait partout dans le monde musulman à l'époque en réponse à l'hégémonie occidentale. Ainsi au début du 20ème siècle, des sociétés secrètes arabes se sont formées partout dans le monde arabe et appelaient au renversement de la domination Ottomane en même temps qu'au rejet de la colonisation européenne. Mais à l'époque, signe des plus révélateurs, la capitale intellectuelle du nationalisme arabe se trouvait à Paris où les théoriciens et futurs activistes pan-arabe se réunissaient afin d'étudier la pensée nationaliste et laïque occidentale dans le but de l'appliquer dans le monde musulman, inspirés par certains cadres nationalistes français (les fameuses « ligues » nationalistes de droite) avec la bénédiction de la France.

Celle-ci, avec l'Empire Britannique, soutint donc la création d'une nation arabe au Proche-Orient, ce qui poussa les nationalistes arabes à prendre leur parti lors de la première guerre mondiale contre l'Empire Ottoman, alors lui-même dirigé par les « Jeunes-Turcs », des nationalistes Turcs en guerre avec le nationalisme arabe, non pas dans l'idée de fédérer tous les musulmans sous la même bannière islamique mais par souci de préserver l'intégrité territoriale de ses frontières. Les « Jeunes-Trucs » ont été crée le 14 Juillet 1889 en l'honneur de l'anniversaire de la prise de la Bastille et inspiré par la Charbonnerie, société secrète franco-italienne de type révolutionnaire et maçonnique.

Mais les nationalistes arabes furent finalement dupés par les accords Sykes-Picot et le partage de la péninsule arabe entre les Britanniques et les Français, lesquels suivaient avant tout leurs intérêts. A partir de ce moment, le nationalisme arabe ayant fini son incubation dans les cercles français et pro-occidentaux, prit son envole et fit de la lutte contre la colonisation puis contre l'impérialisme occidental son principal cheval de bataille. Mais la colonisation intellectuelle, spirituelle et culturelle avaient clairement fait souche consciemment ou inconsciemment. Un exemple de cette aliénation entraînant l'assimilation du racisme de type occidental est la charte de la Ligue Arabe crée en 1945 qui annonçait sans sourciller le rôle civilisateur que la nation arabe avait à jouer dans le monde tout comme le prétendu rôle civilisateur dont se prévalaient les nations européennes.

Michel Aflaq, Arabe Chrétien fut, parmi bien d'autres, un des principaux théoriciens du nationalisme arabe et fondateurs du mouvement Ba'ath au début du 20ème siècle, basé sur les idéaux que nous avons survolé. Jamal Abdel Nasser, président de l'Egypte nouvellement indépendante en 1952 fut un de ses principaux praticiens en créant l'éphémère République Arabe Unie d'Egypte et de Syrie.

Les défaites répétées contre Israël, les tentatives d'unité vouées à l'échec, l'incapacité des dirigeants arabes de tendance nationaliste à trouver des solutions aux différents problèmes socio-économiques ainsi que leur hostilité farouche au retour de l'Islam sur les champs politique et social, ont sonné le glas de cette idéologie séculière totalement inspirée par l'Occident et exogène à l'idéologie islamique. C'est dans ce cadre qu'il convient de rappeler ici la célèbre parole du Khalife 'Omar ibn al-Khattab : **« Nous sommes un peuple qu'Allah a honoré par l'Islam. Si nous recherchons les honneurs par une autre voie, Allah nous humiliera. »**

Un essayiste du nom de *Michel Drac* dans un livre intitulé *La question raciale*, a mis en avant une thèse pertinente sur les causes du développement du racisme et de l'antiracisme en Occident. Dans la première partie de son ouvrage il explique que le dénie absolu de cette question, l'antiracisme, et son contraire l'obsession de cette question, le racisme, sont en réalité des paravents simplificateurs qui cachent une crise sociétale de l'Occident décadent. En effet auparavant la question raciale ne se posait pas ainsi aux peuples européens. Il y avait une société trifonctionnelle basée sur la caste des guerriers (aristocrates, chevaliers), des producteurs (paysans, marchands, bourgeois) et des prêtres (druides, clergé). A titre d'exemple, les croisés au Moyen Age ne considéraient pas les musulmans comme étant inférieur du fait de leur couleur de peau et ne parlaient de « race » que pour les grandes familles régnantes.

Au 19ème siècle, la caste des bourgeois ayant définitivement pris le pas sur les aristocrates, chacun ont ainsi essayé d'expliquer maladroitement cette inversion des dominations de classes et des valeurs (l'esprit mercantile bourgeois ayant remplacé l'esprit guerrier aristocrate) en racialisant cette question à outrance du côté des racialistes : les nobles expliquant leur échec en simplifiant la décadence de leurs valeurs par la déchéance du peuple aryen pour un aristocrate tel que le théoricien du racialisme Gobineau. Les bourgeois expliquant leur ascension liée avec l'expansion fulgurante de l'Occident partout dans le monde, par la supériorité de la race aryenne pour un bourgeois tel que le maître à penser des racialistes extrémistes allemands, Chamberlain. Du côté des antiracistes, ce sont essentiellement des théoriciens roturiers tels que Rousseau ou plus tard Auguste Compte qui voulaient gommer la question des races et des hiérarchies sociales et morales de l'ancien monde pour pouvoir créer un homme nouveau digne d'une civilisation soit disant supérieure devant civiliser les masses inférieurs ou les « indigènes » des colonies.

Cette grille de lecture, si on l'appliquait au monde musulman avec quelques ajustements, pourrait expliquer ce nouveau racisme nationaliste des temps modernes dont nous avons fait un bref historique et qui fait tant de ravages de nos jours.

Certes le monde musulman n'a jamais été divisé en castes et classes sociales bien délimitées du fait justement de l'esprit universel positif de l'Islam où les individus sont tous égaux devant Allah quelques soient les origines sociales ou ethniques. Pour autant, une classe sociale de parvenus sécularisés et/ou embourgeoisés a bel et bien émergé dans le monde arabo-musulman à la faveur de la colonisation européenne, et a pris la suite de cet Occident colonisateur mercantilisé lors des prétendues « indépendances nationales ». Ils ont ainsi remplacé les anciens rois, chefs de tribu et

autres imam héritiers de l'époque ancienne qui ont été détrônés par les puissances coloniales ou conservés par elles s'ils acceptaient de se soumettre au nouvel ordre marchand sécularisé. C'est cette nouvelle classe sociale généralement issues des grandes universités occidentales ou de milieux militaires occidentalisés, voire parfois héritiers d'anciennes dynasties mais spirituellement occidentalisées, qui théorisa et appliqua le concept d'exclusivisme ethnique arabe, turc, berbère, perse, pakistanais etc., dans le monde musulman comme nous l'avons vu.

Cette essentialisation de la question ethnico-nationale pourrait être ainsi interprétée comme un paravent qui cache la réalité d'une décadence morale et sociétale de la civilisation musulmane dont ses nouvelles élites occidentalisées ne veulent tout simplement pas voir qu'ils ne sont pas à la hauteur des anciens rois et chefs de clans musulmans prestigieux qui ont marqué l'histoire par leur noblesse, leur combativité et leur piété légendaire. Ils se rattachent ainsi à une fierté nationale ou ethnique pour faire pendant à leur médiocrité, leur bassesse, leur vilenie et leur hypocrisie. Cela rejoint d'ailleurs les prophéties du Prophète Mouhammed sallAllah 'aleyhi wa sallam : **« …si le commandement sera confié à celui qui n'en est pas digne attend l'heure… »** ; **« Il viendra certainement pour les gens un temps où ils seront gouvernés par des chefs abrutis… »** ; **« Hâtez vous aux bonnes œuvres avant l'apparition de six choses : le commandement des abrutis... »** ; **« …l'homme banal parlera des questions d'intérêt public… »** ; **« L'heure ne viendra pas jusqu'à ce que la personne la plus comblée de ce monde sera ignoble fils d'ignoble. »** ; **« Parmi les Signes annonciateurs de l'Heure: les mauvaises personnes seront honorées… ».**

Avec l'implantation d'écoles et d'universités académiques notamment dans les villes où tout cela est diffusé et la mise en place de constitutions sécularisées et sécularisantes, les masses ont intégré ce concept égocentrique et racialiste avec toutes les conséquences que l'on connaît. Le grand théologien *Ahmed Shakir* avait bien dit : **« Si des lois gouvernent ou dirigent durant de nombreuses années les membres d'une nation, leurs cœurs s'en imprègnent obligatoirement. »**

D'ailleurs il est intéressant de constater qu'il y a presque une corrélation chez certains individus musulmans qui fait que plus la personne est nationaliste et/ou racialiste, moins elle est soucieuse de sa religion et vice versa. Mais pour autant, à aucun moment il n'y a eu de basculement dans le racisme ethno-différentialiste outrancier à l'occidentale, du fait de la teinte d'Islam qui perdurait et dont l'universalisme positif a toujours fait barrage.

b. Les tribus de soutien aux mouvements islamiques principaux pôles de renaissance islamique

Tandis que dans certains coins reculés du monde musulman peuplés de tribus nomades ou sédentaires, il y a toujours eu un certain esprit conservateur local assez détaché de ce concept d'Etat-nation, par opposition aux zones urbaines. Un esprit de clan vivace, une 'assabiyah source de noblesse et d'héroïsme propre à une renaissance islamique, introuvable en Occident où les anciens cadres claniques et communautaires semblent avoir été totalement détruit pour le moment.

En effet à l'heure actuelle on peut constater que, d'une manière concrète, l'idéal de retour à l'Islam authentique n'a pas lieu dans les grandes mégapoles cosmopolites ni dans les grandes capitales du monde musulman. Si l'on est un temps soit peu attentif et objectif, on peut remarquer qu'il a plutôt lieu

dans les aires reculées où règnent encore l'esprit et la culture tribale. Par « islam authentique » nous entendons l'Islam englobant non seulement les codes cultuels, vestimentaires et autres, mais aussi l'Islam en tant que mode de régulation de la société basé sur des principes politiques, législatifs et judiciaires islamiques bien définis et intangibles. Non pas que des tentatives n'ont pas eues lieu dans les zones urbaines et les sociétés où les organisations étatiques sont très présentes, loin de là. L'historique contemporain des différents mouvements de militantisme islamique est là pour prouver le contraire. Mais force est de constater que les succès sont beaucoup plus effectifs aujourd'hui au 21ème siècle dans les endroits désertiques, montagneux ou steppiques où l'organisation de la tribu, du clan, de la famille est toujours solidement enracinée. Nous ne pouvons raisonnablement pas imputer cela au hasard. Nous allons citer quelques exemples non exhaustifs pour illustrer notre propos.

> -En Afghanistan et au Pakistan tout d'abord on peut constater que l'Etat central n'a jamais vraiment réussi à imposer ses vues sur certaines zones de ce qui est censé être son territoire délimité par des frontières factices tracée par les anciennes puissances coloniales. C'est là, dans cette région qu'à l'époque des Califats on appelait le « Khorassan » à cheval entre l'Afghanistan et le Pakistan, que perdure et progresse l'Islam dans tout ses aspects. Le mouvement Taliban qui inspire cette renaissance islamique est principalement composé et soutenu par la grande tribu des Pashtounes.
>
> -Ensuite au Yémen et en Somalie. La tribu des Somalis, composée de plusieurs clans et sous clans différents, peuple la Corne de l'Afrique, particulièrement la Somalie et aussi le sud du Yémen où l'organisation tribale arabe est très présente. Dans ces deux pays également, les autorités centrales issues des tracés coloniaux n'ont jamais vraiment réussi à imposer leur autorité effective. Et c'est encore là que sont apparues des organisations dont l'objectif est de mettre en place la législation et la juridiction islamique authentique comme mode de régulation de la société.
>
> -Dernier exemple enfin, au Sahel et au Sahara. Dans cette vaste zone désertique et rocailleuse d'Afrique de l'Ouest, les tribus Berbères, Arabes et Peules ont toujours vécus dans une forte cohésion sociale en tant que nomades et éleveurs. A la faveur de la faiblesse des Etats post coloniaux de cette région, c'est aussi par l'appui de ces tribus que se sont renforcés des organisations islamiques qui font revivre l'espoir d'un retour à un ordre islamique digne de l'Empire des Songhay du 14ème/15ème siècle.

Nulle part ailleurs, les mouvements islamiques militants pour la mise en place d'Etats authentiquement islamique n'ont eu autant de popularité et de succès à l'époque post coloniale. On peut également y apercevoir une similarité géopolitique, historique et méthodologique avec la biographie prophétique. Car ces mouvements reproduisent tous le premier schéma prophétique de mise en place d'une cité-état islamique, lequel se caractérise justement par la prépondérance du modèle tribal. Ce schéma se présente globalement ainsi : prédication, émigration, préparation, et combat. Nous pouvons remarquer qu'à chaque fois nous avons le même mode de fonctionnement dans les exemples que nous venons de voir.

Un homme ou un groupe d'homme ayant un certain niveau d'entraînement militaire et de conscience religieuse, prêchent et/ou s'allie à une tribu à l'image du Prophète Mouhammad SallAllah 'aleyhi wa

sallam et des émigrés mecquois s'alliant avec les tribus de Médine. Puis ils émigrent ensemble vers un centre d'entraînement, une région ou une ville contrôlée par la tribu comme la cité-état de Médine de l'époque. Ils y apprennent ensemble la religion tout en suivant un entraînement militaire, puis ils combattent soit pour défendre le territoire de la tribu soit pour étendre sa domination et appliquer la Loi Islamique dans les zones qu'ils soumettent à leur contrôle. Le schéma médinois basé sur une alliance entre émigré(s) hétéroclite(s) détenant le savoir religieux et tribus auxiliaires homogènes détenant la force militaire est à chaque fois le même.

De la même façon on a pu voir à travers l'histoire que la plupart des mouvements de renaissance Islamique du passé qui voulaient vraiment faire revivre la tradition islamique authentique (et non pas simplement s'unir militairement pour repousser un envahisseur par exemple) suite à une période de décadence, ont été victorieux en reproduisant fidèlement ce schéma dont la force est basée sur l'alliance entre la foi islamique et la assabiyah tribale :

-Les al-Mourabitoune au Maghreb. Au 11ème siècle, Le chef de la tribu Berbère des Lemtouna au Maroc Yahya Ibn Ibrahim al-Godali s'allia avec le prêcheur AbdAllah Ibn Yassin.
-Les al-Mouwahidoune en Arabie. En 1745 la tribu de Mouhammed Ibn Saoud s'allia avec le grand érudit Mouhammad Ibn Abdel Wahhab.

-Le Sultana de Sokoto au Nigéria. Au début du 19ème siècle, les tribus Peules rallièrent l'érudit Othman Dan Fodio.

-Les Senoussis au Sahara. A la fin du 19ème siècle, les tribus de Cyrénaïque rallièrent l'érudit Mouhammad Ibn Ali al-Senoussi.

Les exemples de ce schéma prophétique victorieux basé sur la tribu sont nombreux à travers l'histoire. Lors des tentatives de réforme islamique dans les milieux urbanisés du monde musulman ancien ou contemporain, les prédicateurs détenant le savoir religieux ne furent souvent pas en mesure de trouver des tribus auxiliaires à la 'assabiyah bien encrée, nécessaire à la prédication et au combat victorieux (3), étant donné la désagrégation naturelle du lien ethnico-social dans ces milieux, particulièrement en cette époque d'occidentalisation planétaire. Cela entraîna très souvent une défaite ou une stagnation sans succès sur le plan politico-militaire du fait notamment du manque de persévérance, des délations, du manque de fraternité et de l'individualisme général qui marque cet environnement.

Concernant la chute des différents Etats mis en place par ces mouvements islamiques issus des tribus à l'époque ancienne, elle n'eut lieu justement qu'à la faveur d'un embourgeoisement et d'une détribalisation du fait de l'extension du mouvement dans les villes (4). *Ibn Khaldoun* a d'ailleurs bien fait remarquer que le cycle des Etats islamiques part victorieux de ces environnements tribaux pour ensuite arriver dans les villes où ils finissent par stagner puis par tomber dans le luxe et par chuter.

En effet la plupart des gens habitants les villes ne possèdent plus véritablement de 'assabiyyah les protégeant contre la désagrégation sociale et l'individualisme destructeur. Ceux qui se réclament d'une lignée prestigieuse n'en possèdent plus aucune caractéristique avantageuse et tombent ainsi dans un orgueil déplacé.

Ibn Khaldoun affirme dans ce sens que : « **Les citadins détribalisés (moutafarrid) ne peuvent être d'une 'maison' qu'au figuré. C'est une prétention discutable. En effet, le prestige, pour un citadin, signifie que tels de ses ancêtres avaient des qualités personnelles, et avaient fait de bons mariages, et que lui-même s'efforce de bien se conduire. C'est là quelque chose de tout différent de la 'assabiyah qui résulte d'un lignage commun et d'un certain nombre de communs ancêtres. En ville 'prestige' et 'maison' sont employés au figuré, par allusions aux aïeux successifs qui se sont surpassés : mais ce n'est pas là source de prestige authentique et véritable. Une 'maison' (princière) a sa noblesse originelle, qui lui vient de la assabiyah et de qualités personnelles.**

Plus tard, ses membres, en se sédentarisant, perdent assabiyah et noblesse et se mélangent avec le vulgaire. Ils en gardent comme une idée fixe (waswas) de leur ancien prestige, qui les fait se considérer comme appartenant aux plus nobles 'maisons'. Ils en sont bien loin, pourtant, faute d'avoir maintenu leur assabiyah. Ces obsessions sont celles de bien des citadins, originaires de 'maisons' arabes ou non. Les Israélites sont les pires dans ce domaine. Leur 'maison' fut une des premières du monde : Leurs ancêtres comptaient beaucoup de prophètes et d'apôtres, d'Abraham à Moïse, fondateur de leur communauté et de leurs lois religieuses ; d'autre part, ils avaient une forte assabiyah, grâce à laquelle ils tinrent d'Allah le pouvoir royal. Mais par la suite, ils furent dépouillés de ces avantages et devinrent humiliés et misérables.

Leur destin est celui de l'exil sur la terre (al-djala' fi-l-ardh). Pendant des siècles, ils n'ont connu que l'esclavage et l'infidélité religieuse. Pourtant, ils ont gardé l'obsession de leur noble origine. Ils disent encore : 'Un tel est un descendant d'Aaron, ou de Josué, ou de Caleb, ou de la tribu de Juda.' Cela, malgré la disparition de leur assabiyah et leur humiliation millénaire. On entend des prétentions analogues dans la bouche de bien d'autres citadins, qui n'ont plus aucun esprit de clan, de longue date.

Abou-l-Walid Ibn Roushd (Averroès) a commis une erreur en cette matière. Dans sa Rhétorique (Al-Khitaba), abrégé des livres de la Première Science (Al-'Ilm al-awwal), il déclare que 'le prestige appartient aux plus anciens citadins'. C'est qu'il n'a pas réfléchi aux éléments que nous venons d'examiner. J'aimerais savoir comment un long séjour en ville peut aider au prestige de quelqu'un qui n'appartient pas à un clan redouté et habitué à être obéi ! Ibn Roushd, d'une certaine façon, fait du prestige le simple résultat d'un grand nombre d'aïeux. Pourtant, la rhétorique consiste à faire cas de l'avis de ceux qui comptent, c'est-à-dire des gens du pouvoir, et non de ceux qui sont sans influence. L'opinion de n'importe qui est sans valeur : c'est le cas des citadins. Il est vrai qu'Ibn Roushd avait grandi parmi une génération et en un lieu où l'on n'avait aucune expérience de la assabiyah et des conditions qui la régissent. Malheureusement, Ibn Roushd n'a pas su dépasser sa définition bien connue de la 'maison' de noblesse, et du prestige reposant sur une lignée d'ancêtres : il n'a pas fait référence à la réalité de la assabiyah et à son influence sur les hommes. 'Il est Omniscient' [2/29]. »

La plupart des gens étant des citadins (selon une étude récente on a franchit maintenant les 50% de citadins dans le monde entier), beaucoup confondent en effet toujours la 'assabiyah fictive du prestige

lignager des citadins décadents et la ‘assabiyah véritable de la tribu combattante et plus à même de servir de réceptacle à la prédication islamique authentique.

Nous pouvons en définitive faire une analogie historique certaine entre deux types de conception de la « ‘assabiyah ». D’un côté le nationalisme arabe et non arabe symptôme de la décadence morale et sociétale du monde musulman, peut être comparé à un retour au tribalisme arabe préislamique ou au mouvement apostat des faux prophètes qui s’est développé à la fin de la vie du Prophète Mouhammad SallAllah ‘aleyhi wa sallam.

En effet les nationalistes Arabes, notamment Michel Aflaq, ne reniaient aucunement l’Islam et s’en réclamaient même comme étant une dimension importante de l’identité arabe. De même plusieurs faux-prophètes ne contestaient pas au départ l’apostolat de Mouhammad SallAllah ‘aleyhi wa sallam mais le considéraient simplement comme le prophète de la tribu des Qouraysh et pensaient que chaque tribu pouvaient donc légitimement avoir « son » prophète.

D’un autre côté nous pouvons comparer l’enseignement et le prêche de Mouhammad SallAllah ‘aleyhi wa sallam en direction des tribus d’Arabie avec la prédication des divers mouvements et organisations islamiques aux tribus réceptives comme nous avons vu. Nous n’avons pas constaté de succès aussi évident (pour un chercheur objectif) lorsque cette prédication se faisait dans un autre environnement que l’environnement tribal.

Cela nous pousse à nous interroger sur le phénomène tribal en tant que tel. Sa principale caractéristique étant son homogénéité sociale et ethnique allant à l’encontre de l’universalisme constamment mis en avant de nos jours et dont les musulmans n’ont que très peu conscience des problèmes que cela peut engendrer. A titre d'exemple dans l'histoire de l'Islam, on peut citer la volonté destructrice qu'ont eu les Fatimides d'Egypte en voulant punir les velléités d'indépendance de leurs anciens alliés Zirides du Maghreb en provoquant la migration des tribus arabes des Banou Hilal et Banu Soulaym depuis le Moyen Orient vers le Maghreb. Cette immigration massive entraîna la chute pour un temps des Etats islamiques berbères du Maghreb par une vague migratoire incontrôlable de ces tribus arabes et nomades, perturbant pendant longtemps l'équilibre démographique et géographique de cette région jusque là en majorité peuplée de tribus berbères. Or les Musulmans d'Occident sont sans doute les mêmes victimes insouciantes d'un projet de société universaliste et immigrationniste tout autant si ce n'est plus destructeur pour leur identité et pour les sociétés dans lesquelles elles arrivent.

B. Universalisme et Islam

1. Universalisme occidental

a. Idéologie et projet de société du métissage

La question de l'universalisme et de l'Islam a été traitée le plus souvent sous un seul angle de vue à savoir celui de l'apologie sans aucune nuance de ce concept en Islam. Or la catégorie de Musulmans les plus confrontés à cet état d'esprit est sans nul doute la minorité musulmane dans les sociétés très hétérogènes de France et d'Europe. Il convient donc d'analyser d'où provient ce concept et ce qu'il implique réellement comme changement et mode de pensée dans cet endroit du monde.

En effet depuis quelques temps l'Europe vie un véritable bouleversement démographique qui la rapproche de plus en plus du modèle sociétal américain du « melting pot ». Certes à travers l'histoire il a toujours existé des expériences de cosmopolitisme que ce soit durant les empires hellénistiques, romains ou même musulmans mais force est de constater que cela restait concentré surtout dans les grandes villes telles qu'Alexandrie, Rome ou Bagdad et même dans ces grands centres urbains la mode était au communautarisme, chaque quartier étant ethniquement bien délimité. Des commerçants ou des diplomates venaient pour leurs affaires et repartaient généralement dans leur pays d'origine une fois leur travail accompli, ou certains s'installaient définitivement en se fondant dans la culture locale.

Or là il s'agit de tout autre chose. Aujourd'hui en Occident, on assiste à une immigration massive sans interruption qui fait que l'ont peut trouver des populations d'origines très diverses même dans les coins de campagnes les plus reculés. On ne peut même pas comparer ce phénomène avec les grandes invasions germaniques des 5ème et 6ème siècles puisque comme l'a expliqué l'écrivain *Michel Drac* dans La question raciale : « **Cette stratification […] eut un impact racial très faible, sauf en Italie. En France, le substrat humain n'a été modifié, sur le plan biologique, que très à la marge. Arguant de ce long passé de mélange inter-ethnique, les immigrationnistes contemporains expliquent que les phénomènes migratoires qui déferlent sur l'Europe ne sont que la poursuite d'un mouvement général de brassage des populations, mouvement qui dure depuis des millénaires.**

Ce n'est pas vrai, car, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, s'agissant des stratifications que nous venons de citer, c'est qu'elles correspondent à des brassages *à l'intérieur de la race blanche.* Les migrations qui ont déferlé sur l'Europe depuis 10 000 ans n'ont entraîné que la redistribution du patrimoine génétique commun *à l'intérieur du groupe blanc*. […] Le phénomène auquel nous sommes confrontés aujourd'hui n'a rien à voir avec ces migrations au sein du monde blanc.

Pour trouver trace d'un bouleversement anthropologique comparable à ce que nous vivons depuis quelques décennies, il faudrait sans doute remonter à l'irruption de l'homme de Cro-magnon en Europe, irruption qui a entraîné la disparition de l'homme de Néandertal. Ce qui se passe en ce moment n'est pas du tout un mécanisme de migration classique, comme l'Histoire en a vu des centaines en Europe. Ce qui commence, c'est la destruction d'un isolat périphérique latent : *la destruction de la race blanche*. C'est vraiment un phénomène *sans précédent* à l'époque historique, en Europe du moins. »

C'est quelque chose qui passe relativement inaperçu chez beaucoup de personnes à commencer par les premiers intéressés du fait de l'idéologie qui la sous-tend. Car en réalité comme l'a très bien

expliqué le *Pr. Hervé Ryssen* dans *les espérances planétariennes* la masse des Occidentaux eux-mêmes ne voient plus « **que la volonté de construire la société plurielle en remplacement des sociétés traditionnelles, est spécifiquement européenne et occidentale, et que nulle part ailleurs dans le monde, on n'ouvre son territoire, on ne rejette son passé, sa religion et ses vieilles coutumes au nom d'une très hypothétique paix universelle. Dans ces conditions, on admettra que l'immigration actuelle est moins un phénomène naturel que le fruit d'une idéologie universaliste qui travail à la disparition des nations, et qui correspond d'ailleurs autant aux aspirations marxistes que libérales.**

Les esprits planétariens expliqueront que cette évolution est inéluctable, que les habitants des pays pauvres tenteront de toute manière et par tous les moyens de passer dans les pays riches, et qu'il est parfaitement illusoire de tendre des barbelés aux frontières tant que le problème de la malnutrition ne sera pas résolu en Afrique et ailleurs. La volonté politique se conjugue ici au crédo humanitaire pour ligoter les mains des Occidentaux devant ce problème, et ce, au nom des droits de l'homme et de la démocratie. Mais à la vérité, ce sont bien ces considérations idéologiques, et non des impossibilités matérielles qui rendent les Européens impuissants à régler la question des flux migratoires. »

C'est un constat qu'il n'est plus permis de remettre en question et la seule interrogation qui nous reste à ce sujet serait de savoir l'impact qu'une société multiculturelle et multiraciale, dans laquelle nous sommes déjà en train de vivre, peut avoir sur ces populations mélangées par rapport à leurs intérêts respectif. Pour « l'homme blanc » tel que le définit *Michel Drac*, c'est évident : « **Nous assistons littéralement à la disparition de l'homme européen.** » C'est un constat terrifiant pour un occidental un temps soit peu soucieux de son identité, ses traditions et sa culture. Or si cette conscience se répand, cela pourrait entraîner des violences et des troubles ethnico-religieux, si ce n'est pas déjà le cas, au vu des nombreux actes arabophobe et/ou islamophobe constatés ici ou là.

Car la classe politique en Europe reste inexorablement figée sur ce projet de société quel que soit les partis politiques au pouvoir. Autrement dit, comme nous l'avons vu, cela fait parti du système ambiant depuis au moins la seconde guerre mondiale. On peut donc aisément entre apercevoir un horizon ombrageux se dessiner. En effet, dans son essai, *Michel Drac* continu : « **Le professeur Robert Putnam, de l'université de Harvard, a publié en 2000 'Bowling Alone', un ouvrage exposant comment, aux USA, le sentiment d'appartenance collective a progressivement implosé depuis la fin de la ségrégation. Selon ce chercheur, depuis que la société américaine est devenue effectivement multiraciale, c'est-à-dire depuis la fin des années 50 (auparavant, c'était une société d'apartheid), la confiance entre les individus s'est affaiblie, car dans les ensembles incluant la plus grande diversité interne, les individus se font moins confiance que dans les ensembles incluant une diversité faible. Putnam a montré, et c'est surtout en cela qu'il est intéressant, que cette méfiance généralisée ne concerne pas seulement les relations interraciales : même entre individus appartenant au même groupe racial, du fait de l'effondrement général du lien social, la méfiance est plus forte quand ces individus doivent évoluer dans une société multiraciale.**

La diversité raciale engendre la montée des crispations à tous les niveaux, par contrecoup à l'effondrement de la 'Paedeia' (5) Il en résulte que des réflexes de communautarisation se mettent en place non seulement pour éviter d'avoir à fréquenter les membres des autres groupes raciaux, mais aussi et surtout pour préserver l'harmonie au sein du groupe racial, *en interne*. Dans cette société de la méfiance, deux attitudes vont s'opposer, et par la force des choses se cautionner mutuellement. Il y aura d'un côté ceux qui, constatant l'effondrement de l'utopie multiraciale, prôneront le retour à des identités fermées, hostiles les unes aux autres - de la société de la méfiance à la non-société du ghetto, et de là, au pogrom de tous contre tous.

Il y aura d'un autre côté ceux qui, faisant le même constat, en déduiront qu'il ne reste plus qu'à imposer un métissage obligatoire, universel, pour fusionner toutes les races dans une race unique, la 'race métisse' - et de là, on évoluera vers la négation du sentiment de filiation, et donc vers le vertige biotechnologique, tôt ou tard. »

Michel Drac pointe ici du doigt un des problèmes qu'auront à faire face les sociétés multiraciales dans un avenir proche à savoir une guerre civile généralisée du fait de la perte d'une identité culturelle commune ou, à tout le moins, dominante. Cela est particulièrement vrai en France où le métissage généralisé engendre d'ores et déjà des crispations identitaires majeures.

b. Egalitarisme républicain français

Nous pouvons ainsi faire un constat sur la situation des musulmans en France. Ce pays a en effet toujours promut l'idéologie égalitariste destructrice des particularités et ce depuis la révolution française de 1789 jusqu'à l'idéologie immigrationniste non moins destructrice de type « black blanc beur » des années 1980 en passant par l'assimilationnisme de la 3ème république. C'est à partir de la fin de la seconde guerre mondiale et des décolonisations, que le système multiculturaliste est passé à la vitesse supérieure avec les grandes vagues migratoires venues des anciennes colonies puis du monde entier.

Selon ce principe égalitariste républicain, le citoyen quel que soit sa religion, sa culture, son origine représente un individu seul face à un Etat neutre qui fait donc fi de toute cohésion, congrégation, corporation ou région intermédiaire. En théorie la société est ainsi simplement composée de citoyens qui peuvent s'exprimer en votant à travers les diverses élections organisées pour élire le corps politique à différents échelons. Mais dans les faits les élites républicaines théoriquement neutres ont toujours su souffler le chaud et le froid sur les inexorables tensions communautaires latentes dans cette société multiculturelle afin de s'attirer les bonnes grâces électorales de telle ou telle communauté ou de tel ou tel lobby.

Tandis que d'un autre côté il y a toujours des Français qui gardent une certaine jalousie identitaire, en témoigne les différents mouvements identitaires crée au fil des années (FN, GUD, Œuvre Française, Bloc Identitaire etc.), ou les nombreuses discriminations raciales ou religieuses à l'embauche au travail, pour les demandes de logement etc. Le réflexe de préservation identitaire est un phénomène humain comme nous venons de le voir. Seulement, eux et les musulmans ne semblent pas se rendre compte

qu'ils sont les conséquences et non les causes d'un projet de société de cosmopolitisme stratégique par immigration massive depuis les pays du sud vers l'Europe.

Ce phénomène de l'immigration depuis les premiers arrivants des années 50-60 jusqu'à aujourd'hui semble être ainsi un véritable piège et pour les Français autochtones et pour les musulmans eux-mêmes. Les uns et les autres y perdent leur identité culturelle et religieuse ainsi que leur cohésion ethnico-sociale ou le peu de « assabiyah » qui leur reste. Car la plupart des descendants d'immigrés ont adopté une culture qui n'est plus réellement celle de leurs parents venus s'installer, mais qui n'est pas non plus tout à fait celle des autochtones français. En réalité si l'on observe les musulmans on peut les diviser en plusieurs catégories :

-Une partie d'entre eux essaient de copier par tous les moyens la culture urbaine des ghettos noirs américains.
-Une autre partie tente tant bien que mal de s'intégrer corps et âme à la civilisation française malgré un physique et parfois une éducation (une « paedeia » pour reprendre les termes de *Michel Drac*) toujours aussi exogène aux peuples européens.
-Une troisième catégorie tente à la fois de préserver l'identité culturelle de leur pays d'origine et à la fois de s'attacher aux principes islamiques, ce qui, dans un environnement français à la culture et à la religion complètement différente, ne fait que heurter la sensibilité spirituelle et identitaire des uns et des autres.
-Ensuite il y a ceux qui essaient de vivre sans aucune affiliation ethnico-culturelle en tentant d'échapper aux catégories ci-dessus tout en essayant de renouer avec l'Islam, religion de leurs ancêtres, mais en se basant non pas sur l'islam dénaturé et sécularisé de leurs parents mais sur les sources authentiques du Coran et de la tradition prophétique.

Il peut y avoir des nuances dans cette typologie, par exemple, on peut trouver des individus mélangeant les cultures urbaines américaines avec l'Islam, d'autre faisant un mélange de culture arabe et française sans Islam authentique etc. Mais en définitive le choix est donc très mince pour les populations musulmanes issues de l'immigration, à savoir :

Ou bien tenter de s'insérer dans une culture occidentale américaine ou française en perdant de la dimension islamique et en ignorant consciemment ou non que, d'une part, la culture américaine est par définition une sous-culture du métissage à outrance source de toutes les tensions communautaire et que, d'autre part, un allogène restera toujours un allogène aux yeux d'un Français de souche de la masse, quelque soit les efforts qu'il peut entreprendre pour leur ressembler.

Ou bien il peut tenter de s'accrocher à un Islam authentique mais de plus en plus individualiste, sans aucune cohésion culturelle que ce soit, empêchant ainsi tout véritable esprit de corps. A moins qu'il n'essaie de préserver en même temps son identité culturelle originelle, auquel cas, il sera encore plus considéré, à tort ou à raison, comme un « envahisseur » étranger à défaut d'être un outil de destruction de « la race blanche ». Dans un cas comme dans l'autre le problème reste entier. Les quelques Européens de souche prônant un renouveau de leur identité culturelle et spirituelle ne faisant pas vraiment de différence entre maghrébins/noirs et musulmans, et les autres, assommés par l'idéologie multi culturaliste n'acceptant pas l'Islam identitaire forcément visible du fait de codes vestimentaires,

alimentaires et cultuels particuliers, puisque rentrant en contradiction avec la philosophie laïque et sécularistе de leur société issue de la lutte anti catholique du 19[ème] siècle.

Les solutions que proposent certains Français musulmans ou « pro-musulmans » pour régler la question identitaire et culturelle des musulmans de France sont toutes aussi inconvenantes les unes que les autres.

> -Les théologiens et autres imam de France les plus optimistes ne souhaitent rien de moins que l'alliance sans conditions des musulmans avec les non musulmans, autorités et masse confondues, sans jamais aborder la question des différences ethnico-culturelles entre descendants d'immigrés et Français autochtones si ce n'est de manière superficielle, persuadés naïvement qu'à terme « toute la France sera arabo-musulmane » et que la question n'a donc pas lieu d'être.
> -Les intellectuels Français les plus avenants envers les musulmans veulent les voir s'insérer totalement dans le système républicain par leur vote et leur participation à la vie politique et associative en voulant perpétuer le mythe du citoyen faussement décommunautarisé face à un Etat faussement neutre.
> -Les Français identitaires les moins islamophobes invitent quant à eux à un patriotisme et à une culture française et musulmane, comme si les descendants d'immigrés pouvaient balayer d'un revers de main toute l'histoire de la politique coloniale anti islamique que la France a menée et continue de mener, contre leur pays d'origine et le monde musulman en général, depuis des décennies. (6)

Tout ceci en dépit des entraves faites par l'Etat aux différents rites cultuels ou les menaces et agressions de certains français identitaires envers la communauté et particulièrement envers les femmes musulmanes et sans même parler des diverses entorses que cela implique au niveau du dogme islamique authentique, notamment l'incompatibilité du nationalisme français, et même arabe comme nous l'avons vu, avec l'Islam ou encore la délicate question de l'alliance et du désaveu entre musulmans et non musulmans.

Tout le monde se rejoint encore une fois sur cette solution qui revient à faire un choix dichotomique destructeur :

Ou bien l'adoption d'une culture traditionnelle occidentale sans Islam authentique puisque au niveau dogmatique il s'agit de faire table rase de tout concept politique ou social islamique étant donné que la France n'est pas un pays musulman et qu'elle n'accorde pas de vraie statut de minorité permettant aux musulmans d'avoir leur propre instrument judiciaire, exécutif et législatif interne. Tandis qu'au niveau de la jurisprudence il s'agit de se couper de tout acte cultuel ayant une connotation arabe.

Ou bien l'adoption d'un Islam authentique dénué de toute culture véritable puisque dans le contexte français cela oblige à se couper de tout lien culturel entraînant une cohésion ethnico sociale essentielle à une véritable force communautaire islamique.

On pourrait même comparer le relatif succès de la communauté musulmane de Grande Bretagne en termes d'organisation avec l'échec patent de la communauté musulmane française sur ce plan. En Grande Bretagne les minorités religieuses et ethniques sont constituées en communautés relativement homogène qui reproduisent plus ou moins la structure clanique cohérente de leur pays d'origine. Il en résulte un niveau de sociabilité plus élevé avec une fraternité islamique doublée d'une fraternité ethnico-culturelle qui débouche sur une plus grande capacité d'altruisme et de conscience identitaire. Mais le problème de minorité ethnique s'imposant par une immigration massive depuis des décennies et entraînant des malaises sociaux et identitaire reste le même qu'en France, les différentes émeutes à caractère ethniques ou sociales ayant émaillé le pays depuis des décennies sont là pour le prouver.

Tandis qu'en France il est évident que cette cohésion n'existe pas et même lorsque les différentes communautés musulmanes conservent encore le minimum de la fraternité islamique, cela est dû en priorité à l'environnement sociétal non musulman qui pousse naturellement à se solidariser au moins verbalement face à une adversité française de plus en plus acerbe.

C'est pourquoi il n'est bien sûr pas question d'appeler à une communautarisation ethnique entre musulmans de France chapeauté par un cadre islamique, car ce serait impossible compte tenu de l'ancienneté de ce phénomène de métissage déjà largement entamé et de l'absence total de direction islamique légitime susceptible de l'encadrer. De plus, étant donné la configuration de la société française, cela ne peut aller que dans le sens de divisions ethniques digne de la période préislamique. Par contre, il est urgent de réveiller les consciences sur ce phénomène, que les musulmans de France revoient leur mauvaise compréhension de l'universalisme en Islam avant d'envisager quelque perspective d'avenir que ce soit. Car en dépit de toutes les bonnes volontés, il y a une norme sociologique indépassable dans ces sociétés individualistes que résume bien *Michel Drac* en ces termes : « **En dissolvant les solidarités claniques et tribales, la société des individus en voie de formation, entièrement structurée par l'argent, ne dissout pas le conflit : elle le libère, elle le laisse se répandre à travers l'ensemble de l'édifice social, sans rien pour le borner. L'homme sans famille, sans race, sans lignée, est un solitaire absolu. Et c'est un loup solitaire.** »

Tel est l'état de la société occidentale et française à l'heure actuelle, en voie de guerre civile larvée, en sachant que musulmans et non musulmans confondus sont à ce même stade de déstructuration identitaire. Pour les musulmans c'est une situation qui est en grande partie due à une mauvaise conception de l'universalisme islamique.

2.Universalisme Islamique

a. Le point de vue des sciences islamiques

La question du métissage universalisant en Islam n'est abordée que de façon superficielle à notre époque particulièrement chez les musulmans de France. Les conclusions sont toutes faites. Le racisme est interdit en Islam donc il faut faire fi de toutes différences ethnico-culturelles entre musulmans. Tout

au plus ce n'est qu'un héritage issus de nos parents connus pour leur nationalisme hérité des pays d'origine.

En réalité l'instinct de préservation de l'homogénéité d'une société remonte aux premiers temps de l'humanité et il était présent même chez les compagnons du Prophète Mouhammad sallAllah aleyhi wa sallam avec ses côtés négatifs.

En effet concernant le verset 13 de la sourate 49 : « **ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand-Connaisseur.** »*, Al-Qourtoubi* dans son *tafsir* cite *Ibn 'Abbas* qui rapporte à ce propos : « **qu'à la conquête de la Mecque, le Prophète ordonna à Bilal d'accomplir l'adhan. Suite à cela, Hattab Bin Abi al-Aiss dit : 'Louange à Allah qui a prit l'âme de mon père lui évitant de vivre ce jour.' El Harith Ibn Hicham dit également : 'Mouhammad n'a-t-il pas trouvé autre que ce corbeau noir comme mouadhin ?' 'Allah change qui Il veut' dit Souheyl Bin 'Amrou. Et Abou Soufyane de dire : 'Je ne dis rien qui puisse mettre le Dieu du ciel en colère.' Alors l'ange Jibril vint informer le Prophète de leurs dires, le Prophète les rassembla et les interrogea sur ce qu'ils ont dit, ils avouèrent leurs propos et Allah révéla ce verset.** »

Personne n'osera dire que certains compagnons étaient « racistes » même si ces propos entraient directement en opposition avec les principes islamiques. Ce que l'on peut dire en revanche, c'est que certains d'entre eux étaient certainement très choqués de cet universalisme islamique révolutionnaire qui ne fait pas de distinction de valeur entre les peuples et les tribus si ce n'est par la piété. Car si l'on médite ce verset et ce hadith, on voit que c'est la hiérarchisation des différences culturelles et ethniques qui est visée par l'Islam, autrement dit « l'ethno-différentialisme » à l'occidentale et non la différence en elle-même. « S'entre-connaître » n'est pas synonyme de métissage généralisé et d'alignement sur des mœurs uniques, mais d'échange, de dialogue, d'acceptation de la différence entre groupes homogènes.

Al-Qourtoubi rapporte ainsi que pour beaucoup d'anciens, les termes **« nations »** (shou'oub) dans le verset fait référence soit aux différents lieux géographiques et aux régions soit aux différents peuples non Arabes, tandis que **« tribus »** (qaba'il) fait référence soit à la descendance et à la parenté soit aux tribus Arabes. Il ne s'agit donc pas de nier les peuples non Arabes, les tribus arabes ainsi que les régions et les pays et encore moins de prôner leur mélange et leur disparition au nom de l'universalité de l'Islam. Il s'agit de prôner l'alliance, la fraternité et le respect des différences au nom de l'Islam entre les non Arabes et les Arabes peuplant les diverses régions du monde musulman.

A ce propos, l'érudit *Anas Ahmad Lala* en répondant à la question : « L'islam interdit-il le concept d'appartenance à une nationalité ? » répond que : **« Si l'affiliation à une nation signifie être attaché à la région où on est né ou bien où on n'est pas né mais où on vit depuis longtemps, partager un certain nombre de référents culturels avec les habitants de cette région, établir son engagement prioritaire pour le bien des habitants de cette région, alors ce concept n'est pas interdit en islam, et on peut avoir le sentiment d'appartenir à un tel groupe.**

Ainsi, Bilal, un Compagnon du Prophète, ayant émigré à Médine et y souffrant de fièvre, s'était mis à évoquer des endroits agréables dans la région de La Mecque (rapporté par al-Bukhârî, n° 3711). De même, si le Prophète (sur lui la paix) aimait Médine, il aimait plus encore La Mecque, la ville où il était né. S'adressant à la terre de sa ville natale, il l'avait dit clairement et avait ajouté : 'Si je n'avais pas été obligé de te quitter je ne l'aurais pas fait' (rapporté par at-Tirmidhî, n° 3925).

Pareillement, la présence de différences culturelles entre différents groupes musulmans est quelque chose qui existait à l'époque même du Prophète (pourvu qu'aucune de ces différences culturelles ne contredise un principe des sources musulmanes). Ainsi, à Médine, le Prophète avait dit à Aïcha à propos d'un mariage qu'elle et d'autres avaient organisé : 'Vous auriez dû y mettre de l'amusement ; les Ansâr aiment l'amusement' (rapporté par al-Bukhârî, n° 4868). Le Prophète et Aïcha étaient tous deux des musulmans originaires des Quraysh de La Mecque ayant émigré à Médine, alors que les Ansâr étaient les gens qui habitaient Médine depuis auparavant ; le Prophète évoque ici à Aïcha un trait culturel propre aux Ansâr de Médine et que ne connaissaient pas les Quraysh de La Mecque. De même, il est courant qu'il y ait interaction entre les cultures de différents groupes et que l'un soit influencé par l'autre. Omar ibn ul-Khattâb raconte ainsi : 'Nous, les Quraysh, étions un peuple où les hommes dominaient les femmes. Lorsque nous émigrâmes à Médine, nous trouvâmes un peuple [les Ansâr], où les femmes dominaient. Nos femmes se mirent alors à prendre la façon de faire des femmes ansârites. Ainsi, alors que je reprochai quelque chose à ma femme un jour, elle me répondit. Comme je m'étonnai qu'elle me répondît, elle me dit : ...' (rapporté par al-Bukhârî, n° 2336, Muslim, n° 1479).

Quant à la priorité dans l'action, elle concerne le fait que, vivant au milieu de gens qui sont ses voisins, on leur destine prioritairement son engagement et ses aides. 'Une aumône qui sera prise de leurs riches et remise à leurs pauvres', avait dit le Prophète à Mu'âdh à propos des gens du Yémen (rapporté par al-Bukhârî et Muslim). Cela ne veut pas dire qu'on ne doive pas venir en aide aux gens d'autres contrées ; au contraire, au cas où une catastrophe humanitaire se produit dans un autre pays, l'aide pourra y être envoyée en priorité. Nous ne parlons ici que du cas où la nécessité est la même ; et dans ce cas-là, pour un même degré de nécessité entre deux groupes de personnes démunies, la priorité va au groupe de personnes qui habite la même région que nous.

Tout ceci concerne les particularités existant entre différents groupes. Mais peut-il s'agir de groupes constitués ? Il semble que oui, car si le Prophète avait mis fin aux guerres fratricides qui opposaient les Aws aux Khazraj avant son arrivée à Médine, il considérait toujours Saad ibn Mu'âdh comme le responsable (« sayyid ») des Aws, et Saad ibn Ubâda comme le responsable des Khazraj. Il les consultait dans les affaires intéressant leur groupe (les récits sont bien connus). Et peut-on employer des dénominations pour décrire ces groupes ? Il semble également que oui, car le Prophète (sur lui la paix) a toléré la parole d'un Compagnon qui avait exprimé son affiliation à un groupe en disant, lors d'une bataille : 'Prends ceci de moi, qui suis

l'enfant ghifarite !' (rapporté par Abû Dâoûd, n° 4089, 'sanaduhû qâbil li-t-tahsîn' d'après Rabâh et ad-Daqqâq). »

Le Prophète Mouhammad sallAllah ‘aleyhi wa sallam prenait donc acte de ces différences culturelles et de ces groupes homogènes et n'a jamais tenter de perturber ces cohésions ethnico-culturelles dans tout ce qui ne s'opposait pas à l'Islam. Au contraire il a même fait les éloges de peuples et de régions spécifiques pour leur mérite particulier : **« Par Allah, tu es, de toute la terre d'Allah, la meilleure, et, de toute la terre d'Allah, la plus aimée d'Allah. »** en parlant de Mekka ; **« La foi se réfugie à Médine comme le serpent se réfugie dans son trou. »** ; **« Allah a pris la garantie pour moi de ash-Shâm et de ses habitants »** ; **« La foi est yéménite, la sagesse est yéménite »** ; **« les gens du Gharb resteront triomphant pour la vérité jusqu'au jour du jugement »** ; **« Quand vous verrez les étendards noirs venant du Khurassan allez vers eux car le calife d'Allah, le Mahdi, sera parmi eux »** (7) entre autre ahadith.

Quant aux règles de jurisprudence et de fondement de la jurisprudence islamiques, elles intègrent elles aussi ces points de différenciations culturels entre musulmans issus de peuples différents, en distinguant les éléments cultuels « ta'abboudi » qui peuvent être communs à l'ensemble des musulmans, des éléments culturels « ‘adi » propres à chaque peuple et relevant de la permission originelle (« al-ibâha al-asliyya »). De plus, dans les éléments « ta'abouddi » en dehors des principes formels « qat'i », il y a des principes qui peuvent faire objets de divergences entre les théologiens de l'Islam. Plusieurs écoles juridiques se sont ainsi formées au sein du monde musulman, et chacune de ses régions ont ainsi adopté une école particulière en fonction de leur sensibilité, sans oublier que les mœurs et les coutumes (al-‘ourf) faisaient même partie des sources du droit selon certaines de ces écoles, faisant ainsi rentrer des éléments culturels dans le fiqh islamique.

L'érudit *Mouhammed al-Maghribi* dans sa série d'audio sur les fondements de la jurisprudence, explique cela en fustigeant l'irrespect qu'ont certains musulmans vis-à-vis de la réalité de cette diversité : **« Le madhab est devenu caractéristique de certains pays. Le madhab fait même parti de certaines lois comme nous au Maroc, l'Algérie, la Tunisie, le Maghreb, dans certaines choses qui concernent les « fara'id », les droits de succession, l'héritage, on suit le madhab malikite. Les Pakistanais le madhab hanafite, la Malaisie, l'Indonésie le madhab shaféite, l'Arabie saoudite le madhab hanbalite, c'est devenu une caractéristique. Et certaines lois, dans leurs lois ils suivent leurs madhab.**

Chaque pays, chaque région, chaque pays musulman, il a un patrimoine, il a de grands savants, il a hérité d'un grand patrimoine de fiqh, un grand patrimoine culturel et chaque pays a ses bibliothèques qui regorgent de savants. Comme nous au Maghreb nous avons des bibliothèques qui regorgent d'ouvrages de savants malikites, ils attendent d'être corrigés, étudiés et d'être imprimés. C'est devenu une caractéristique, chaque pays a ses caractéristiques, ses coutumes, ses savants, son patrimoine.

Et la population diffère d'un pays à l'autre. Certains frères veulent imposer ce qu'ils ont appris dans certains pays. Ils veulent imposer ce qui est dans l'Arabie saoudite au Maghreb par

exemple, ou à l'Algérie ou à la Mauritanie. Parfois ils imposent des choses qui sont des fourou' et qui font l'objet de divergences entre les savants. Ils imposent parfois des règles du madhab de l'imam Ahmad aux gens qui vivent au Maroc, qui vivent au Pakistan. Ils qualifient certains Malikites d'innovateurs. Beaucoup de conflits se sont produits à cause de cela.

Et je dis : si au Hedjaz pour enseigner aux élèves la 'aqidah, le dogme, on leur explique par exemple 'aqidah al-Wassitiyah d'Ibn Taymiyah, ou Fath al-Majid ou autres, al-Mi'at al-I'tiqad d'al-Maqdissi, au Maroc on peut expliquer la même 'aqidah, celle des gens de la sounnah avec comme texte de base Mouqaddimat ar-Rissalat d'Ibn Abi Zayd al-Qayrawani, 'aqidatou salafiyah, 'aqidah des gens de la Sounnah, une 'aqidah saine et pure. D'ailleurs Ibn Taymiyah y fait allusion dans ses fatawa et il l'a loué, où est le problème ? Il n'y a pas de problème.

Les hanafites aussi, ils peuvent enseigner al-'aqidah al-Tahawiyah, le dogme tahawi, ils peuvent aussi se référer à Aboul 'Izz al-Hanafi dans son explication. Donc imposer certains livres d'un pays à un autre, non. Imposer par exemple al-Moughni d'Ibn Qoudamah aux Mauritaniens ou aux Marocains c'est de l'irrespect pour les savants de ces pays là puisqu'ils ont l'Istidhkar d'Ibn 'Abd al-Barr et ils ont Tamhid et ils ont Bidayah al-Moujtahid wa Nihayah al-Mouqtassid. Comme on ne peut pas imposer ces livres aux Hanafites bien sûr parce que eux ils ont leur livres, ils ont Baday' al-Sanay', qui parle de la même chose c'est-à-dire de la jurisprudence comparée. Les shafiite ont le Majmou' de l'Imam al-Nawawi. Ils peuvent facilement enseigner le fiqh en se basant sur le Majmou'. Donc il faut tenir compte de certaines caractéristiques. Certains, non seulement ont importé le fiqh mais même la tenue vestimentaire d'un autre pays à un autre pays. Ils portent des vêtements afghans au Maghreb, comme si la djellaba ne cache pas la nudité. Donc il y a l'usage commun, il faut le respecter.

Et moi je dis que ça devient un taqlid d'une autre sorte, certains même dans leur façon de parler. Parler arabe c'est bien mais parler le langage saoudien au Maroc ou dans un autre pays, non. Cela devient de l'imitation servile. Donc quand on veut importer quelque chose il faut faire le tri pour ne prendre que les bonnes choses. C'est pourquoi certains frères se sont heurtés à la réalité de leur société en voulant imposer des choses qu'ils ont empruntées d'une autre région, d'un autre pays à leur pays d'origine où ils sont entrés en conflit. »

Donc si même dans les questions de sciences islamiques il y a une diversité qu'il faut respecter suivant les pays et les régions du monde musulman, alors à fortiori il doit en être de même envers les questions culturelles et/ou ethniques.

Du point de vu de la légalité islamique, le fait communautaire, ethnique et culturel est donc bien une donnée au moins à prendre en compte, si ce n'est un phénomène qui fait parti intégrante des réalités humaines des peuples musulmans que l'on se doit de respecter et non pas d'abolir au nom d'un esprit universel travesti qui n'est dû en fait qu'à l'imprégnation d'un concept subversif voulu et néfaste non seulement pour les musulmans de France mais également pour tout les êtres humains comme nous l'avons vu. L'universalisme islamique n'a rien à voir avec cela.

b. Du communautarisme islamique

C'est un concept qui avait été parfaitement bien compris par les anciens à l'époque des Califats Omeyyades, Abbassides et Ottomans. L'homogénéité ethnique et culturelle était respectée aussi bien au niveau politique, militaire que sociétal en parfait accord avec la conception universelle de l'Islam même si c'est quelque chose qui peut paraître paradoxal de nos jours.

Ainsi, même s'il est vrai qu'il n'y a pas d'aristocratie et de noblesse de type occidental en Islam, c'est-à-dire de classe sociale dominante imperméable au commun des mortels, il y a bel et bien un type d'aristocratie et de noblesse au sens étymologique du terme c'est-à-dire au sens de classe méritant prioritairement le pouvoir. *Ibn Khaldoun* dans sa *Mouqaddimat* place dans ce sens la condition de descendance des Qourayshites parmi les cinq qualités que doit présenter l'Imam, le Khalife général des musulmans, à noter que c'est la seule condition dans laquelle il cite une preuve islamique explicite : « **La condition de descendre des Qourayshites fut adoptée unanimement par les Compagnons du Prophète (sallAllah 'aleyhi wa sallam) le jour du vestibule (saqifa). Ce jour-là les Ansars voulaient prêter serment d'allégeance à Sa'd Ibn 'Oubada. Ils dirent : 'Un émir des nôtres, et un autre des vôtres !' Mais les Qourayshites leur opposèrent la décision du Prophète : 'Les Imams sont pris parmi les Qourayshites.' […] On trouve aussi, conservée par une tradition solide, cette parole du Prophète : 'Cette affaire demeurera toujours dans la tribu des Qourayshites.' Et il y a d'autres preuves du même genre. […]**

Toute loi religieuse répond à un dessein donné et a sa signification propre. Or, si l'on recherche la raison de cette clause de naissance et l'idée que le Législateur (Mouhammad) avait en tête, on voit que celui-ci ne pensait pas seulement à la faveur divine (tabarrouk) qui se rattache à la maison du Prophète, comme on le croit généralement. Les Qourayshites sont bien la tribu du Prophète et c'est bien une race bénie. Mais on sait que la loi divine n'a pas pour but de s'attirer la bénédiction d'Allah. Il fallait donc faire intervenir le bien public (maslaha), pour justifier la clause de naissance, concernant l'imam, et mettre en action la loi religieuse.

Une étude attentive de cette question montre que le bien public n'est autre ici que le respect de l'esprit de corps. Celui-ci protège et aide le droit des gens. L'existence de cette 'assabiyah débarrasse l'imâm des oppositions et des divisions. Il est accepté, avec les siens, par la communauté musulmane, qui établit avec eux des relations amicales.

Les Qourayshites étaient les dirigeants moudharites les plus notables, les plus anciens et les plus puissants. Leur nombre, leur esprit de corps et leur noblesse leur donnaient le pas sur tous les autres fils moudhar. Tous les autres Arabes le reconnaissaient et s'inclinaient devant leur supériorité. Si le commandement était revenu à quelque autre, on peut croire que leur opposition et leur refus de se soumettre eussent fait échouer toute l'affaire. Aucune autre tribu de Moudhar n'eût été capable de les faire sortir de leur attitude d'opposition et de les entraîner contre leur gré. La communauté n'y eut pas résisté. Les querelles auraient tout brisé. Le Législateur (Mouhammad) en était averti.

Il se montra désireux de mettre les Arabes d'accord et de les soustraire à la confusion et aux dissensions, afin de les rapprocher étroitement les uns des autres, et de renforcer leur

assabiyah et leur défense. Les Qourayshites au pouvoir, tout serait pour le mieux. Ils pouvaient, par leur puissance supérieure, faire faire au peuple ce qu'on attendait de lui. Pas de risque que quiconque leur résistât. Plus de crainte de division. Les Qourayshites pouvaient prendre la responsabilité d'éviter toute division et tout éclatement. C'est donc pour cette raison qu'il fût décidé que l'imâm devrait être un Qourayshite.

La tribu de Qourayshite était celle où l'esprit de corps était le plus fort. Ainsi, le sang de Qouraysh serait le plus efficace pour organiser la communauté musulmane et pour y mettre de l'harmonie. Tant que les affaires des Qourayshites furent en ordre, il en fut de même chez les gens de moudhar. Aussi, tous les autres Arabes leur obéirent. Les autres nations non Arabes se soumirent aux lois de la communauté musulmane. Les armées de l'Islam conquirent les plus lointaines contrées. Tels furent les premiers temps de la conquête. Il en fut encore ainsi avec les dynasites (Omeyyade et Abbasside), jusqu'à la chute du Califat et de l'esprit de corps arabe. Tous les spécialistes de l'histoire, des biographies et de ce genre de choses sont au courant de la supériorité numérique et politique des Qourayshites sur les clans moudharites. Ibn Ishaq en a parlé notamment dans son Kitab as-Siyar.

Etant entendu que la naissance Qourayshite fut posée comme condition de l'imâmat pour éviter les conflits, grâce à la assabiyah et à la supériorité des Qourayshites ; étant donné que le Législateur ne fait pas des lois déterminées pour une seule génération, époque ou nation : on sait aussi que cette clause se ramène à celle de la compétence (de l'imâm Qourayshite). On a donc rattaché ici l'une à l'autre et établi l'application la plus large de la première, c'est-à-dire l'existence de la assabiyyah.

Par conséquent, nous trouvons nécessaire que celui qui a la charge des affaires des musulmans appartienne au peuple dont l'esprit de corps est le plus fort, supérieur à celui de ses contemporains, pour que ce peuple puisse forcer les autres à le suivre et que l'unification générale permette une défense efficace. En général, un tel esprit de corps ne s'étend pas sur toutes les régions. Mais celui des Qourayshites était universel, comme la mission de l'Islam, représentée par les Qourayshites, et l'esprit de corps des Arabes était adapté à cette mission. C'est pourquoi les Arabes ont conquis toutes les autres nations. »

Les musulmans à l'époque intégraient parfaitement cette clause lignagère dans leur conception du pouvoir islamique. Jusqu'à ce moment, dans l'histoire de l'Islam on s'aperçoit que la plupart des mouvements pour changer un règne dynastique (pour cause de décadence, incompétence, hérésie ou rivalité) avaient pour objectif de mettre en place un descendant du Prophète sallAllah 'aleyhi wa sallam de la tribu Qourayshite, sans pour autant que ce changement soit le fait de sectateurs chiites extrémistes et même si le gros des troupes du nouvel état était constitué d'un peuple non-Arabe mais avec une forte assabiyyah. Cela a ainsi été le cas des Idrissides du Maroc, des Omeyyades d'al-Andalous ou des Abbassides de Bagdad.

Par la suite, les Qourayshites ne semblant plus à la hauteur, ce furent des mouvements issus ou aidés d'une tribu avec une forte assabiyyah, qui devenaient les dirigeants légitimes. A cette « aristocratie

lignagère » islamique s'est ainsi ajouté une « aristocratie militaire » qui s'est progressivement mise en place puisque, comme le précise *Ibn Khaldoun* : **« le pouvoir des Qourayshites s'est affaibli. Leur assabiyah s'est évanouie, à cause de leur existence de luxe et de bien-être, en raison aussi de l'expansion de l'empire sur la terre. Ils devinrent trop faibles pour remplir les devoirs du Califat. D'autres que les Arabes les dominèrent et prirent le pouvoir exécutif.** »

Tel a été le cas depuis les al-Mourabitounes jusqu'aux Ottomans, en passant par les Ayyoubides, comme l'a reconnu *Ibn Khaldoun* à son époque : « **Aujourd'hui, néanmoins, chaque contrée a ses propres représentants de la assabiyyah locale.** » A tel point que beaucoup de théologiens musulmans anciens se mirent d'accord pour légitimer toute autorité qui prendrait le pouvoir par la force du moment qu'elle appliquerait les lois religieuses de l'Islam comme le rapporte notamment l'érudit *Ibn Hajar al-'Asqalani*, en accord avec plusieurs ahadith connus dont : « **Ecoutez et obéissez, dût votre chef être un esclave abyssin couleur de raisin sec (dhou zabiba)** ».

Et comme nous l'avons vu, de nos jours, ce sont encore une fois des tribus à la assabiyyah encore intacte telle que les Berbères du Sahel, les Arabes du Yémen ou les Pashtounes du Khorassan qui arrivent à instituer des autorités à la légitimité islamique et populaire au niveau local, aidés par divers groupes de combattants. Et cela en attendant le retour du Califat Qourayshite universel dont l'Imam Mahdi al-Mountadhar fera parti (8). On peut dire qu'il y a ainsi deux types d'aristocraties islamiques légitimes : les descendants du Prophète par la branche des Qourayshites, al-Ashraf et les combattants issus ou aidés d'une tribu homogène, al-Moudjahidoun qui prennent le pouvoir par la force. Toutes deux s'étant toujours appuyées sur une forte cohésion ethnico-culturelle.

Même au niveau des armées musulmanes à l'époque ancienne et contemporaine, cette homogénéité ethnique est respectée. Les bataillons qui composaient les armées étaient partagés suivant les compétences et les clans. Le modèle des généraux musulmans lui-même, Khalid Ibn al-Walid, l'avait bien compris lors de la bataille qu'il mena contre Moussaylima le faux prophète. On lit dans *Sayfollah, La vie de Khalid Ibn al-Walid* d'*Abou Soulaymane al-Ka'bi* avant la première manche de la bataille que « **Khalid fit le choix de ne pas répartir les unités de combat selon des critères tribaux ou ethniques ; chaque division et chaque régiment étaient composés d'éléments disparates, originaires de diverses tribus.** » Mais ce fut un échec et Khalid fut obligé de réorganiser ses soldats en respectant l'homogénéité tribale : « **La répartition mixte ayant montré ses limites ; les bédouins musulmans mélangés aux citadins se renvoyaient la faute de la débâcle. Les unités composées d'éléments de plusieurs tribus étaient mal coordonnées. […] Khalid décida donc de réformer complètement l'organisation des unités et des divisions ; il ordonna que les membres d'une même tribu se réunissent sous une bannière unique et que les contingents soient séparés les uns des autres.** »

En réalité, tous les empires à vocation universel comme l'Islam, lorsqu'ils intégraient dans leurs unités les peuples qui composaient l'empire, ces derniers étaient affectés suivant la configuration ethnique. L'armée romaine par exemple était composée d'archers crétois, de frondeurs baléares, de cavaliers numides etc. Pour les musulmans il y avait pareillement les unités berbères, les cavaliers arabes, les esclaves-soldats turcs etc. A notre époque dans les rangs des combattants musulmans composant les

mouvements de renaissance islamique qui reproduisent le schéma prophétique victorieux basé sur la tribu, dans les unités des « exilés de la foi », « al-Mouhadjiroun », on retrouve cette organisation clanique respectant la diversité de chacun. On sait par exemple qu'au moment du Djihad contre les soviétiques en Afghanistan, les Arabes avaient leur propre bataillon et leur propre camp d'entraînement distinct des Pashtounes.

Il en va de même au niveau de la société musulmane. Les villes ont toujours gardé une cohésion ethnico-culturelle. Et lorsqu'il y avait des grands brassages de population, ces dernières y étaient séparées en quartier ethniquement homogènes. Au Caire par exemple, suite à l'arrivée des Fatimides d'Egypte au 10ème siècle soutenu par les Berbères Kotama, il y avait le quartier des Berbères Kotama, le quartier des Circassiens, celui des Soudanais etc. Il y avait des comptoirs commerciaux spécialement affrétés aux diplomates et aux marchands étrangers. De nos jours, même si la plupart des villes du monde musulman ont encore gardé une certaine homogénéité culturelle au moins dans son sens le plus large, on peut constater le développement d'un certain cosmopolitisme débridé sous l'influence du mondialisme occidental qui oblige les travailleurs à une grande flexibilité et permet aux touristes de s'installer où bon leur semble. Par contre en Occident, dans la plupart des grandes villes, les populations y sont d'ores et déjà d'origine très diverses sans aucune limite ni aucune cohésion ethnique logique à l'image de certaines de leurs anciennes colonies qu'ils ont laissé dans un état de risque de guerre civile et d'insécurité permanent du fait de cette diversité destructrice comme au Brésil, en Afrique du Sud ou au Liban. Dans le monde musulman seules les campagnes et les endroits reculés sont encore largement homogénéisés malgré les différentes vagues migratoires qu'il y a pu y avoir au cours des siècles.

On peut remarquer en effet qu'à l'époque ancienne, il arrivait souvent qu'un individu seul ou un qu'un petit groupe d'individus émigre et s'intègre dans une région ou dans une tribu complètement différente de celle dont il était originaire. C'était le cas des « Mawali » (voir note n°2), des convertis qui quittaient le territoire non-musulman « dar-al-koufr », des affranchis qui partaient en quête d'un nouvel avenir, des esclaves qui intégraient une famille ou d'exilés ayant commis un délit ou étant obligé de fuir une catastrophe. Mais à ce moment, cet individu ou ce groupe culturellement et ethniquement différent, se fondait et adoptait totalement la culture de son pays ou de sa tribu d'accueil à tel point que lui et ses descendants n'étaient plus du tout considérés comme des étrangers.

Ibn Khaldoun en parle dans sa partie sur « La confusion des lignages » : « **Une personne d'un lignage donné peut fort bien s'attacher aux gens d'une autre origine : si elle a du goût pour eux, s'ils sont (anciennement) alliés ou clients, ou si elle a dû s'exiler après un crime. Cette personne finira par être confondue avec eux et par partager leurs affections, leurs droits et obligations de talion et de prix du sang, etc. Le lignage s'identifie aux conséquences du lignage : l'appartenance à tel ou tel clan signifie seulement qu'on se soumet à ses lois et à ses règles, à son contact étroit. Après quoi, le temps passe et le lignage d'origine est presque oublié. Ceux qui étaient au courant sont morts, et la plupart des autres ne savent plus rien. Les lignages changent d'ethnie (sha'b) et les contacts se multiplient entre lignage différents. C'est ce qui s'est produit, à la fois avant l'Islam et depuis, et aussi bien entre Arabes qu'avec les**

autres races. On le voit, par exemple, en examinant la généalogie des Lakhmides (Al al-Moundhir). Autre exemple : l'affaire des Bajila et de 'Arfaja Ibn Harthama. 'Omar avait nommé 'Arfaja gouverneur des Bajila. Ils demandèrent son rappel, en alléguant qu'il n'était pas des leurs, mais un simple nazif, c'est-à-dire un étranger venu vivre avec eux. Ils voulaient, à sa place, un certain Jarir. 'Omar posa la question à 'Arfaja, qui répondit : 'C'est exact, Ô Commandeur des Croyants ! Je viens des Azd, mais j'ai dû m'exiler après avoir versé le sang, et j'ai rejoint les Bajila.' Cela montre bien comment 'Arfaja était venu vivre avec les Bajila, et avait ainsi changé de 'peau' (jilda) et de lignage, au point qu'il aurait pu être leur chef – si quelqu'un n'avait rappelé sa généalogie (étrangère). Mais celle-ci aurait fort bien pu être oubliée et il eut été tenu pour un véritable Bajili. »

L'exemple cité par *Ibn Khaldoun* sur l'affaire des Bajila, nous montre encore une fois qu'il est naturellement possible et islamiquement souhaitable pour un individu ou un groupe d'individu d'origine étrangère de se fondre dans sa culture d'accueil et qu'il faut également respecter l'homogénéité ethnique des peuples et tribus composant la société islamique comme l'a fait 'Omar ibn al-Khattab envers les Bajila.

En définitive, on peut dire que l'universalisme en Islam se conçoit de manière large comme un concept de fraternité et d'égalité dans les valeurs de morale et de piété et en même temps comme un modèle de représentation et de régulation politique supra-tribal califal. Tandis qu'à l'échelle locale, il n'y pas de reniement des différences communautaires mais au contraire une préservation des diversités propres à chaque groupement humain. Le génie de l'Islam en cette matière est d'avoir su établir des principes de vie communs pour tous les peuples du monde, pour faire en sorte que ces peuples puissent garder leur culture et leur spécificité tout en faisant partie de la même religion, du même Etat, en un mot de la même civilisation.

Il serait tant que les musulmans de France voient les choses telles qu'elles sont. L'Occident est une société de métissage généralisé qui n'est pas du tout en conformité avec l'Islam ni même avec l'ordre naturel des choses. Tandis que le monde musulman, comme dans l'ancien temps, conserve encore une certaine homogénéité surtout dans ses régions les plus reculées où l'esprit familiale, tribal, sédentaire ou nomade, est encore présent, porteur des germes d'un renouveau islamique. Ce sont donc nos projets d'avenir qu'il faut revoir à l'aune de ces réalités.

C. Renouer avec l'esprit tribal

1. Le mariage

a. l'importance de la culture dans le mariage

Un groupe homogène ou hétérogène quel qu'il soit se forme par la relation maritale. C'est donc le mariage, dont les protagonistes sont le fruit d'une ascendance et engendrent une descendance, qui détermine la filiation et le devenir biologique et sociologique des groupements humains.

A partir de cet état de fait, il convient de s'interroger dans un premier temps sur la corrélation entre la culture et le mariage. Nous pouvons déjà établir un constat. En France, la plupart des musulmans, d'origine diverses, qui sont très impliqués dans leur religion ne prennent que très peu en compte l'aspect de la culture dans le choix de leur conjoint. On peut même remarquer que plus la personne pratique sa religion, moins elle ne prête attention à cet aspect. Tout au plus on y accordera de l'importance parce que les parents l'imposent.

On peut raisonnablement voir là l'influence environnementale de la diversité culturelle française. Un phénomène que les parents issus des pays du monde Musulman homogène ont du mal à comprendre ayant souvent envie de préserver un patrimoine ethnique et culturel commun, même s'il n'a plus de raison d'être dans un pays aussi hétérogène que la France (dont l'hétérogénéité est d'ailleurs beaucoup plus prépondérante chez les musulmans que les non musulmans puisqu'ils sont en majorité issus de l'immigration).

C'est un phénomène relativement normal comparativement à la société occidentale actuelle. On pourrait donc d'un premier abord s'interroger sur la pertinence d'une telle conception étant donné que l'Islam semble autoriser voire encourager selon certaines sources, le métissage culturel. Citons par exemple le hadith sur le mariage du compagnon d'origine éthiopienne Bilal : **« Un jour, les fils d'Aboul Boukair vinrent voir le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et dirent : ' Ô Messager d'Allah, nous aimerions que tu trouves un mari pour notre sœur. ' Le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) répondit : ' Pourquoi ne la mariez-vous pas à Bilal ? ' En entendant cela, ils s'en allèrent, mais revinrent quelques jours plus tard et firent la même demande, à laquelle le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) répondit la même chose. Ils s'en allèrent à nouveau et revinrent, encore une fois, quelques jours plus tard, et firent la même demande. Cette fois le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), après leur avoir répondu la même chose, ajouta : ' Bilal est un des habitants du Paradis ; vous devriez marier votre sœur à lui. ' Alors, en entendant cela, ils marièrent leur sœur à Bilal. »**

Au de-là de la légalisation du mariage entre peuples différents et de la primauté de la piété dans la hiérarchie entre musulmans que ce hadith nous inspire dans un premier temps, nous pouvons également y déceler la prédisposition naturelle des compagnons envers la préservation culturelle et ethnique ainsi que la légalité islamique de cette mentalité. Le prophète (sallAllah 'aleyhi wa sallam) aurait très bien pu fustiger les fils d'Aboul Boukair pour leur refus réitéré à deux reprises. Mais il les laissa libre de leur choix tout en leur faisant valoir le mieux pour leur sœur, en révélant que le mariage intercommunautaire était tout à fait légal et que le premier critère à observer était la piété et non la lignée.

L'histoire de Zaynab bint Jahch al-Assadiyah va également dans le même sens. Elle fut mariée par le Prophète (sallAllah 'aleyhi wa sallam) à son fils adoptif Zayd Ibn Haritha, un ancien esclave affranchi. Mais ce mariage ne dura pas longtemps du fait que Zaynab, issue d'une famille noble, voyait toujours en lui l'image d'un esclave. Malgré les tentatives de réconciliation du Prophète (sallAllah 'aleyhi wa sallam) ils finirent par divorcer du fait de cette disparité sociale gênante pour Zaynab. Par la suite, le Prophète (sallAllah 'aleyhi wa sallam) épousa Zaynab sur ordre d'Allah (voir sourate 33 verset 37-38) et

Aïcha fit cette remarque élogieuse à son égard : « **Zaïnab était celle qui reconnaissait ma valeur auprès du Messager (sallAllah ‘aleyhi wa sallam), et je n’ai jamais vu de meilleure femme telle que Zaïnab : aussi pieuse, aussi véridique, aussi attachée aux liens de parentés et aussi charitable, qui se donnait autant dans les œuvres charitables, par lesquelles elle se rapprochait d’Allah Le Très Haut, mis à part son côté ferme, qu’il y avait en elle, mais qu’elle se hâtait de corriger.** » (Rapporté par Mouslim).

Là encore, si ce n’était son statut de sahabiyyat, de nombreux musulmans occidentaux auraient fustigé l’attitude de Zaynab et serait prêt sans aucun doute à réagir avec virulence si une musulmane à notre époque aurait osé faire valoir son ascendance noble dans la cadre du choix d’un conjoint. Pourtant, à nouveau, cette histoire ne nous renseigne pas seulement sur la légalisation du mariage entre deux personnes de condition lignagère différente, mais également sur son contraire à savoir la légalité de s’affirmer d’une lignée précise et de choisir son conjoint en conséquence. Car en effet d’une part le Prophète sallAllah ‘aleyhi wa sallam n’a pas interdit à Zaynab de se revendiquer d’une noble ascendance, et d’autre part, Aïcha a témoigné de sa grande piété. La préservation de l’identité culturelle semble ainsi tout à fait compatible avec la piété.

Mais l’influence de l’environnement multiculturaliste en Occident et la crainte de tomber dans le nationalisme font que l’on ne parle que de l’aspect « universaliste » de ces textes très connus. L’aspect autorisant la préservation de l’homogénéité ethnico-sociale qui y transparaît n’est quasiment jamais souligné. Quant aux autres textes privilégiant voire encourageants la préservation de la lignée notamment à travers la question de la parité dans le mariage, ils ne sont que très rarement mis en avant.

b. la parité dans le mariage

La plupart des livres et des discours actuels parlant de la « mixité » dans le mariage ne nous renseignent que sur la mixité entre musulmans/es et non-musulmans/nes mais jamais de la mixité culturelle entre musulmans.

Pourtant, de nombreux savants musulmans ont très souvent inclus dans leurs livres de jurisprudence sur le mariage, une partie sur la parité culturelle entre les conjoints musulmans en plus de la parité ayant trait à la droiture et aux mœurs. Sans compter que le Prophète sallAlla 'aleyhi wa sallam lui même en parle dans le fameux hadith rapporté par Boukhari sur les critères à privilégier pour choisir sa conjointe : **« Une femme est épousée pour une de ces quatre raisons : les biens, le rang, la beauté et la piété. Choisis celle qui a la piété et tu réussiras. »** *Ibn Hadjar al-'Asqalani* a dit dans *Fathoul Bari* : **« Et à partir de cela, pour quelqu'un de noble lignée, il est meilleur pour lui de se marier avec quelqu'un d'une noble lignée, à moins que la lignée [non noble] ne contredise une femme pieuse ou que quelqu'un d'une noble lignée ne contredise une femme non pieuse, alors on choisi la femme pieuse. Et c'est la même chose pour les trois autres critères. »** En d'autre terme il faut d'abord privilégier l'épouse ayant la même piété, la même beauté, le même rang et une richesse équivalente tout en faisant toujours prévaloir la piété en cas d'absence d'équité dans les autres critères. Il n'a jamais été question de faire fi des autres critères et en particulier de la lignée sous

prétexte que le Prophète sallAlla 'aleyhi wa sallam nous ait recommandé de privilégier la piété. Ce hadith ainsi que d'autres sources, fait donc partie des éléments constitutif de la parité et non pas le contraire. Sans oublier le fait que le hadith s'adresse aux hommes et que l'inverse pour la femme, à savoir qu'elle peut elle aussi ne pas prendre en compte l'équité ethnico-sociale dans le choix de son conjoint, n'est pas exact selon la plupart des théologiens de l'Islam.

Al-Mawardi parle de la parité de lignage en troisième facteur favorisant la durabilité du mariage dans son *Adab ad-Dounya wa ad-Dine* : « **La parité par laquelle on n'encourt aucun déshonneur : Le Prophète (sallAlla 'alayhi wa sallam), rapporte-t-on, a dit : 'Choisissez bien où vous devez mettre vos semences. Veillez à ne les mettre qu'au sein de vos pairs.' Aktham ibn Sayfi dit à son fils : 'O fils ! Que la beauté de la femme ne prenne pas le dessus, à tes yeux, sur son origine. Les épouses nobles honorent.' Abou al-Aswad ad-Dou'ali dit à son fils : 'J'ai bien agi envers vous quand vous étiez petits, quand vous êtes devenus grands et même avant votre naissance.' Ses enfants s'exclamèrent : 'Comment pouvais-tu bien agir envers nous alors que nous n'étions pas encore nés ?' 'Je vous avais choisis, leur expliqua-t-il, une mère qui vous honore.' Ar-Rayyachi versifia :**

'Mon premier bienfait pour vous était mon choix De la femme aux nobles origines et à la vertu notoire.' »

Le théologien pakistanais *Mouhammed Shafi Othmani* a écrit dans son exégèse *Ma'arifatoul Qouran* : **« Le mariage est une question dans laquelle l'absence d'homogénéité dans le caractère des époux perturbe le but du mariage, perturbe le phénomène d'épanouissement des droits de chacun et engendre des disputes mutuelles. Ainsi, la shari'ah a ordonné que la kafaah [la parité] doit être prise en considération. Mais, cela ne veut jamais dire qu'un homme issu d'une famille noble commence à considérer un homme d'une famille moins noble que lui comme inférieur et mauvais. En Islam, le critère de supériorité et d'infériorité est basé sur la taqwa et l'amour pour sa foi. Celui qui n'en a pas, peu importe combien sa famille est noble, il n'a pas encore de statut au regard d'Allah. Donc cet ordre de prendre en considération la kafaah dans les mariages n'a été donné que pour maintenir la gestion des affaires de manière calme et ordonnée. Dans un hadith, il a été rapporté que le Prophète d'Allah sallAlla 'aleyhi wa sallam a dit que le mariage des femmes doit absolument se faire à travers leurs représentants. La décence veut que leur parents et représentants se charge de cette question. Et il a dit que le mariage des femmes doit absolument être formalisé au sein de leur kouff (pairs). Bien que l'autorité de ce hadith soit faible, avec le renforcement de ce qui a été rapporté et des propos des sahabah, cela vaut la peine d'être utiliser comme argument. Dans Kitab oul-Athar, l'Imam Mouhammed a rapporté de Saidouna 'Omar radhiAllahou 'anhou le propos : 'Je donnerai un ordre opératoire selon lequel aucune femme d'une famille noble et reconnue ne doit être donnée en mariage à un autre ayant un statut plus bas.' Pareillement, Saidouna 'Aïshah radhiAllahou 'anha et Saidouna Anas RadhiAllahou 'anhou ont également souligné que la kafaah doit être prise en considération dans le mariage comme cela a été rapporté de plusieurs sources. L'Imam Ibn Houmam a aussi écrit à ce propos en détail dans Fath al-Qadir. Donc la conséquence est que la considération de la**

kafaah dans le mariage est préférable en religion afin que les époux vivent en accord et en harmonie. »

Sayyid Sabiq dans Fiqh As-Sounnah consacre quant à lui tout un chapitre sur la question de la parité en la définissant ainsi : « **En matière de mariage, on entend par kafaah le fait que le mari ait le même statut social que sa femme, le même niveau de culture, le même degré d'exigence morale et le même pouvoir monétaire. Car il est certain que la parité des conjoints dans ces domaines est plus à même de garantir la réussite de leur couple et de minimiser les risques d'échec.** » Puis après avoir cité plusieurs avis sur ce sujet, il affirme que la majorité (al-Djoumhour) des docteurs de la loi estime qu'il faut ajouter à la parité de droiture et de mœurs, les critères suivants :

1 – Le lignage : car les Arabes sont d'égale naissance les uns des autres, et les Qourayshites sont d'égale naissance les uns les autres. Par conséquent, un non-Arabe n'est pas de même naissance qu'une Arabe, de même qu'un Arabe n'est pas de même naissance qu'une Qourayshite. On en a pour preuves les sources scripturaires suivantes : […] Ad-Daraqoutni rapporte d'après 'Oumar le propos suivant : 'Prenez garde que je n'empêche les femmes de haute lignée d'épouser des hommes qui ne sont pas de même condition qu'elles.' […] De plus, si les Shafi'ites et les Hanafites s'accordent à prendre en compte la parité en matière de lignage de la manière qui a été évoquée plus haut, ils divergent toutefois sur la hiérarchie à respecter entre clans qourayshites. Les Hanafites estiment qu'un Qourayshite est de même condition qu'une Hashimite. Par contre, les Shafi'ites considèrent que le Qourayshite n'est pas de même condition que la Hashimite ni la Mouttalibite. Ils invoquent pour cela le hadith rapporté par Mouslim d'après Wathila Ibn al-Asqa' disant que l'Envoyé d'Allah (sallAllah 'aleyhi wa sallam) a dit : 'Allah a élu Kinana parmi les descendants d'Isma'il, puis il a élu Qouraysh parmi les descendants de Kinana, puis il a élu les Fils de Hashim parmi les descendants de Qouraysh, puis il m'a élu parmi les Fils de Hashim. Je suis donc la quintessence de la quintessence de la quintessence.' […] S'agissant maintenant des non-Arabes, on a fait prévaloir l'avis que leur lignage ne pouvait être un critère de parité valable. Ceci étant, on attribue à ash-Shafi'i et à la plupart de ses disciples l'avis contraire, à savoir que le lignage des non-Arabes doit être pris en compte en matière de parité conjugale, par analogie à celui des Arabes. En effet, si les non-Arabes considèrent que le mariage de l'une des leurs avec un homme de condition inférieure est un outrage, la loi qui s'applique aux Arabes doit alors s'appliquer aux non-Arabes, la raison d'être de cette loi étant une.

2 – L'appartenance à l'Islam : c'est-à-dire la parité des conjoints quant à l'appartenance de leurs descendants à l'Islam. Ce critère ne vaut que pour les non-Arabes, les Arabes se targuant plus volontiers de leur généalogie que de l'islamité de leurs descendants. Ainsi, un homme converti à l'Islam n'est pas de même condition qu'une femme qui est musulmane depuis plusieurs générations. On notera toutefois qu'un homme dont le père et le grand-père sont musulmans est de même condition qu'une femme musulmane depuis plusieurs générations, du fait que, la connaissance du père et du grand-père étant suffisante pour connaître l'identité d'un individu, il n'y a pas lieu de remonter plus loin. C'est là l'opinion d'Abou Hanifa et de Mouhammad Ibn al-

Hassan. Quant à Abou Youssouf, il considère qu'il suffit qu'un homme ait un père musulman pour être de même condition qu'une femme musulmane depuis plusieurs générations, car pour lui, on connaît l'identité complète d'une personne par la seule mention du père.

3 – La profession : si une femme est issue d'une famille dont les membres exercent un métier noble, l'homme qui exerce un métier de basse besogne ne sera pas à son égal. Ceci dit, on ne considèrera pas les différences existant entre des professions proches les unes des autres. En outre, la noblesse ou la bassesse du métier exercé par le mari sera appréciée en fonction des us et coutumes, car un métier considéré comme noble en un lieu et à une époque donnée peut très bien être considéré différemment en un autre lieu et à une autre époque. Les légistes qui préconisent la parité des époux sur le plan professionnel se fondent sur la tradition prophétique mentionnée ci-dessus : 'Les Arabes sont d'égale naissance les uns les autres : ils sont égaux entre tribus, entre clans et entre individus, à l'exception du tisserand et du poseur de ventouses.' On demanda à l'imam Ahmad Ibn Hanbal – Allah lui fasse miséricorde - : Comment se fait-il que tu fondes ton avis sur cette tradition alors que tu la déclares da'if ?' Celui-ci répondit : 'Parce que l'usage l'a consacrée.' Dans son Moughni, Ibn Qoudama al-Maqdissi commente la parole de l'imam en ces termes : 'Il veut dire par là que cette tradition est conforme à l'usage en vigueur.' En outre, les gens qui ont des métiers nobles et prestigieux considèrent ordinairement que le mariage de leur fille avec un homme qui exerce un métier de basse besogne, tel un tisserand, un tanneur, un balayeur ou un éboueur, les déprécient aux yeux d'autrui, et l'usage a fini par consacrer la chose. On peut donc valablement assimiler ce sentiment de dépréciation sur le plan professionnel au sentiment de dépréciation sur le plan généalogique. Tel est en tout cas l'avis des Shafi'ites ainsi que celui de Mouhammad Ibn al-Hassan et Abou Youssouf parmi les Hanafites. On attribue également cet avis à Ahmad et à Abou Hanifa. Notons toutefois que dans une version attribuée à Abou Youssouf, celui-ci fait prévaloir l'avis que la parité des époux sur le plan professionnel ne doit être prise en compte que lorsque la disparité entre eux est trop excessive.

4 – La richesse : […] d'aucuns estiment qu'il faut tenir compte du critère de parité entre les conjoints en matière de richesse et considèrent qu'un homme pauvre n'est pas habilité à épouser une femme nantie. Ceux-ci invoquent la tradition rapportée d'après Samoura disant que l'Envoyé d'Allah (sallAllah 'aleyhi wa sallam) a dit : 'La notoriété (al-hassab) consiste à avoir de l'argent ; la noblesse à avoir la crainte [d'Allah].' Ils invoquent aussi l'argument que l'entretien pécuniaire qu'un homme pauvre est capable d'assumer est en deçà de celui qui est dû à une femme nantie. […] La prise en compte du critère de parité entre les époux en matière de biens est également un avis attribué à l'imam Ahmad, lequel invoque que la pauvreté du mari porte préjudice à la femme nantie, celui-ci ne pouvant assumer ni son entretien ni celui de ses enfants. De plus, la plupart des gens considèrent la pauvreté comme un défaut et essayent de se démarquer les uns des autres par leurs biens comme ils essayent de se démarquer par leur lignage, sinon plus. »

Le cinquième et dernier critère ne concernant pas notre propos est l’absence de défaut. Nous voyons déjà que cette question de parité et notamment de parité dans le lignage est bel est bien une réalité que la majorité des savants musulmans ont pris en compte dans la question du mariage et partant, dans l’établissement d’une culture familiale ou clanique commune. Il n'est ainsi plus possible d'écarter totalement cet aspect dans le mariage au vu de l'énorme importance qu'il revêt pour les plupart des juristes.

Etant donné la mentalité universaliste dans laquelle tant de musulmans occidentaux sont bien imprégnés, la question n’est pas tant de savoir si cet avis est juste ou non, mais, en admettant tout simplement l’existence de cette conception communautaire faisant l’apologie de la préservation des cultures locales au sein du monde musulman à travers la parité dans le mariage, il s’agit surtout de faire prendre conscience qu’en se mariant nous *choisissons* aussi la structure sociale et sociétale à laquelle nous souhaitons appartenir. Souhaitons-nous établir une descendance à l’image de la société française et occidentale en perte totale de repère identitaire, culturel, ethnique et spirituel avec toutes les conséquences néfastes pour ces sociétés elles-mêmes mais aussi pour nos enfants à l’échelle individuelle en terme d’équilibre psychologique, moral religieux que cela pourrait engendrer ?

Une question en entraînant une autre, on peut se demander effectivement quel est le devenir des musulmans en Occident et particulièrement en France en ce qui nous concerne. La France avec son multiculturalisme excessif à l’horizon indépassable, semblant être devenue une broyeuse de cultures et de religions comme nous l’avons vu plus haut, il serait tant de voir si les musulmans y ont encore une place pour un avenir épanouissant.

2. La Hijrah

Arrivé à ce stade de notre exposé, la question du « que faire » nous vient immanquablement à l’esprit d’autant plus que pour beaucoup de musulmans de France, les projets matrimoniaux, même s’ils ne correspondent pas à notre vision anti-mondialiste du fait d’une prise de conscience tardive, sont déjà bel et bien entamés.

La question des minorités musulmanes en terre de mécréance est un sujet trop vaste et trop complexe à aborder ici. Nous nous contenterons d’évoquer une réalité qui saute aux yeux de n’importe quel observateur objectif de la situation des Musulmans en Occident et particulièrement en France : il n’y existe tout simplement pas de minorité musulmane officielle, institutionnalisée et structurée selon le modèle islamique, disposant de droits et devoirs propre à leur islamité. Les musulmans y sont considérés en théorie comme des citoyens ou des sujets comme tous les autres relevant de la justice séculière du pays où ils résident.

Or, l’Islam est une religion qui couvre non seulement la sphère cultuelle mais aussi la sphère politique et judiciaire avec des lois propres auxquelles les musulmans doivent absolument se référer en cas de besoin. Les minorités musulmanes en terre de mécréance à l’époque des Califats lorsqu’elles n’avaient

pas l'autorité, étaient regroupées ensembles et autorisées à vivre selon leur propre législation et juridiction.

Historiquement parlant, il est donc un discours, ou plutôt un mythe, qu'il serait temps de dénoncer à savoir la fameuse expansion de l'Islam dans certaines régions comme en Afrique noire ou en Asie du sud-est par le simple fait de minorité musulmanes infiltrant peu à peu la société. Certes il y eut bel et bien des marchands musulmans et des prédicateurs qui venaient s'installer pour commercer et prêcher la religion. Et il y eut certainement des conversions dues à ces facteurs. Mais ces régions ne sont certainement pas devenues entièrement musulmanes par le truchement d'une immigration progressive qui aurait fait que toute la population se serait convertie et aurait au final donné naissance à des Etat islamiques comme le souhaite certains représentants et certains courants musulmans en Europe. En observant l'histoire objectivement on comprend que c'est en réalité l'inverse qui s'est produit. A savoir que suite à l'acquisition par ces immigrés musulmans de comptoirs, de quartiers ou de villes entièrement sous leur contrôle après des accords passés avec les dirigeants du pays, ce sont ces derniers qui se convertissaient en priorité à leur contact et qui instauraient ensuite des Etats islamiques en conformité avec leur croyance puis qui diffusaient l'Islam à leur population, laquelle suivait par la suite la religion de leur dirigeant de manière plus ou moins rapide.

En Afrique par exemple les commerçants musulmans qui faisaient le voyage du nord vers le sud, s'installaient dans des régions non musulmanes en tant que minorité. Dans le *Dictionnaire Historique de l'Islam* de *Sourdel*, on lit que « **Là, à l'intérieur de quartiers urbains ou même de villes tout entières que les musulmans étrangers se réservaient pour vivre selon leur Loi, après avoir souvent converti les souverains noirs du pays, des négociants assurés de maintenir leur indépendance s'attachaient à faire rayonner autour d'eux leurs croyances, par le biais d'un prosélytisme et d'un enseignement religieux qui leur permettaient d'élargir chaque fois davantage leurs aires de transit.** » Ce fut également le cas en Asie du sud-est où divers chefs d'Etats au contact de marchands musulmans ont accepté l'Islam et se sont transformés en Sultanat puis ont propagé leur foi au sein de leur propre population alors même que celle-ci était loin d'être entièrement musulmane.

Vivre en tant que minorité musulmane au sein d'un pays non-musulman ne se concevait alors que dans le cadre d'une véritable communauté de musulmans vivant ensemble sous une même autorité et régis par la législation islamique avec une possibilité de prêcher ouvertement sa religion y compris et en priorité aux dirigeants de ce pays à l'image des Prophètes aux notables de leur peuple ou à l'image des Compagnons vivants en Ethiopie où, bien que la législation n'avait pas encore été révélée dans son intégralité à ce moment, le Najashi dirigeant se convertit à l'Islam alors que sa population était encore majoritairement chrétienne.

La soumission aux lois islamiques même en minorité était tellement importante que le grand savant musulman *Ibn Hazm* avait affirmé : « **Entrer dans leur territoire dans la mesure où cela revient à se soumettre à leurs lois est une faiblesse, un abaissement et un appel à la paix, or tout cela est illicite car Allah dit : 'Ne vous entraidez pas dans le mal et dans l'injustice'** ».

Or il est tout simplement inenvisageable pour les musulmans vivant en Occident de se substituer à l'autorité législative et judiciaire de l'Etat. D'autant plus que ce n'est pas du tout dans la culture historique occidentale, et encore moins française, de laisser une minorité religieuse disposer du droit de s'auto gérer sur base d'un mode de régulation étranger. En plus des guerres intestines faites contre les hérésies qui n'ont eu de cesse d'émerger tout au long de l'histoire des Etats chrétiens d'Occident, ces derniers ont toujours eu une hostilité farouche contre l'Islam surtout depuis l'époque des croisades et ce jusqu'à nos jours.

Le journaliste et diplomate *Mouhammed Assad* nous a fait part d'une réflexion très pertinente à ce sujet dans son livre *L'islam à la croisée des chemins* : « **Bien que le sentiment religieux, qui fut à l'origine de la rancœur anti-islamique, ait laissé, entre temps, la place à une vision de la vie plus matérialiste, cette vieille rancœur subsiste comme un facteur inconscient dans l'esprit de l'Europe. Le degré de sa force varie, bien sûr, selon chaque cas, mais son existence ne peut être niée. L'esprit des Croisades, sous une forme très diluée, bien entendue, persiste encore en Europe et l'attitude de sa civilisation envers le monde musulman porte les traces manifestes de ce fantôme irréductible. Au sein des cercles musulmans, on entend souvent l'affirmation selon laquelle l'animosité de l'Europe envers l'Islam, issue de ces violents conflits du passé, est en train de disparaître progressivement aujourd'hui. On entend même que l'Europe montre des signes d'attirance à l'égard de l'Islam en tant qu'enseignement religieux et social, et de nombreux musulmans croient sérieusement que la conversion en masse des Européens à l'Islam est imminente. Cette croyance n'est pas irraisonnable pour nous qui tenons pour acquis le fait que, de tous les systèmes religieux, seul l'Islam peut réussir avec succès l'examen de la critique impartiale. Par ailleurs, Il nous est dit par le Prophète (sallAllah 'aleyhi wa sallam) que l'Islam finira par être accepté en tant que religion universelle de l'humanité. Mais d'un autre côté, il n'y a pas la moindre preuve que cela pourrait se passer dans un avenir concevable. <u>En ce qui concerne la civilisation occidentale, cela ne pourra probablement avoir lieu qu'après une série de terribles cataclysmes sociaux et mentaux qui briseraient l'actuelle auto suffisance culturelle de l'Europe et changerait complètement sa mentalité de sorte à la rendre apte et prête à accepter une explication religieuse de la vie</u>. […] L'existence de centres islamiques en Occident et le fait que certains Européens et Américains aient embrassé l'Islam (dans la plupart des cas sans avoir complètement compris ses enseignements) n'est nullement un argument. A une époque où le matérialisme triomphe sur toute la ligne, il est tout à fait naturel qu'un certain nombre d'individus ici et là, éprouvant encore une nostalgie pour la régénération spirituelle, écoutent avec appétit toute croyance basée sur des conceptions religieuses. A cet égard, les centres islamiques ne sont pas seuls en Occident. Il y a de nombreuses sectes mystiques chrétiennes aux tendances 'reviviscente', il y a le puissant mouvement théosophique, des temples, des missions et des convertis au bouddhisme dans de nombreuses villes européennes. […] La conversion de quelques individus au Bouddhisme ou à l'Islam ne prouve nullement que l'une de ces deux croyances a réellement commencé à influencer la vie occidentale à une échelle considérable. On pourrait aller encore plus loin et affirmer qu'aucun de ces centres n'a été capable de susciter plus qu'une simple curiosité modérée, celle-ci étant principalement due à la fascination qu'une croyance 'exotique' exerce sur les esprits aux**

penchants romantiques. Il y a certainement des exceptions et certains convertis cherchent sérieusement la vérité, mais les exceptions ne sont pas suffisantes pour changer l'aspect d'une civilisation. […] Il se peut, comme il a été dit précédemment, que les troubles croissants sur les plans social et économiques, et aussi, peut-être, une nouvelle guerre mondiale aux dimensions et aux terreurs scientifiques jusqu'ici inconnues conduira l'autosatisfaction matérialiste de la civilisation occidentale d'une façon si horrible *ad absurdum*, que ses esprits reprendront une fois encore, avec humilité et sérieux, la recherche de la vérité spirituelle. Mais ce changement est encore caché derrière l'horizon de l'avenir. C'est par conséquent un optimisme dangereux et trompeur, quand les Musulmans parlent des influences islamiques comme étant sur le point de conquérir la mentalité de l'Europe. […] »

Ces propos extrêmement lucide et en même temps à contre courant des perspectives d'avenir d'une majorité de Musulmans occidentaux, font écho à un hadith rapporté par *Nou'aym Bin Hamad* : **« Les Romains aborderont tout les Arabes qui vivent en leur milieu et tout Arabe homme, femme et enfant seront tués. Ils seront tous exterminés. »** De la stigmatisation d'une minorité religieuse et/ou ethnique vers son extermination pure et simple, il n'y a souvent qu'un pas, lequel a souvent été franchi au cours de l'histoire de l'Europe (comme les Morisques d'Espagne, les Protestants de France ou les Bosniaques de Yougoslavie). Il serait ainsi temps d'envisager la Hijra aussi dans son sens pratique et pragmatique et non plus seulement dans son sens purement juridique.

Car il n'est plus possible de dénoncer les démarches hérétiques de certains « représentants » de l'Islam qui tentent d'élaborer un dialogue avec les autorités quitte à tordre le dogme authentique au passage (ce qui tient plus de l'aplaventrisme humiliant que de la prédication), tout en ne proposant absolument aucune alternative pacifique susceptible de nous aménager une véritable place dans ces pays, au vu de la conception de minorité religieuse et de l'hostilité historique grandissante envers l'Islam qu'ont ces autorités étatiques et leurs sociétés.

Certes, les Etats gouvernants le monde musulman actuel sont loin de favoriser un modèle de régulation social et sociétal authentiquement islamique. Cependant les sociétés qui composent le monde musulman restent tout de même peuplées de musulmans et à ce titre les nombreux ahadith du Prophète sallAllah 'aleyhi wa sallam invitant, voir ordonnant, aux musulmans de s'éloigner des non musulmans pour vivre avec leurs coreligionnaires de manière générale, sont tout à fait contextuels.

Or il est évident qu'après avoir vu la grande importance que l'Islam accorde à l'homogénéité culturelle et sociale, la meilleure destination pour les musulmans d'Occident originaires de pays musulmans soit par définition leur pays d'origine où la perspective de renouer avec l'esprit familial et tribal est plus qu'envisageable.

Si nous observons attentivement les ahadith sur la fin des temps nous pouvons également voir ce qu'il en est pour les Musulmans d'Occident en général y compris pour les convertis. Le Prophète sallAllah 'aleyhi wa sallam y parle en effet de grands combats avec les « Romains ». Il ne s'agit pas bien sûr de l'Empire Romain d'Orient, dont il était contemporain, puisque ce sont des ahadith qui parlent d'un futur qui ne s'est pas encore produit et qu'il y a près de 500 ans que l'Empire Byzantin s'est effondré. Il parle

en fait de leurs héritiers culturels et spirituels, à savoir l'Occident. Muslim rapporte ce hadith : **« L'Heure ne viendra pas jusqu'à ce que les Romains s'installent à al-A'maq ou à Dabiq [en Syrie], c'est alors qu'une troupe de Médine ira à leur rencontre, ils seront parmi les meilleurs gens sur terre ce jour-là. Lorsqu'ils se dresseront en rangs, les Romains diront : 'Laissez-nous combattre ceux des nôtres qui ont changé de religion.' Et les Musulmans de répondre : 'Non par Allah, nous ne vous laisseront pas atteindre nos frères !' Et ils les combattront. […] »**. Il rapporte également cet autre hadith : **« 'Avez-vous entendu parler d'une ville dont un côté se trouve sur terre et l'autre sur mer ?' 'Oui' répondirent-ils, 'ô Messager d'Allah !' Il poursuivit : 'L'Heure ne viendra pas jusqu'à ce que soixante dix mille hommes parmi les fils d'Ishaq l'attaquent.' Quand ils l'aborderont, ils s'installeront et ne combattront avec aucune arme ni ne décocheront aucune flèche. Ils diront :'Point de divinité en dehors d'Allah, Allah est le plus grand' et d'un coup, l'un de ses pans tombera […]. »**

Ces ahadith parlent bien de Musulmans d'origine non-Musulmane en terre Musulmane, à savoir la Syrie, puisque dans le premier, les Romains les appellent **« ceux des nôtres »** et dans le second le Prophète sallAllah 'aleyhi wa sallam les a appelé **« les fils d'Ishaq »**. Le *Dr. Youssouf al-Wabil* dans *les signes de la fin des temps* en donne l'explication que voici : **« Sa parole dans ce hadith : '[…] soixante dix mille hommes parmi les fils d'Ishaq l'attaquent' pose problème. En fait, les Romains font partie des enfants d'Ishaq, car ils sont de la descendance d'al-'Iss, fils d'Ishaq, fils d'Ibrahim 'aleyi salam, l'ami intime d'Allah 'azza wa jall. Comment se peut-il donc que la conquête de Constantinople soit faite par eux ? Al-Qadi 'Iyad rahimahoullah a dit : 'Il en est ainsi dans tous les textes du Sahih Muslim : 'parmi les fils d'Ishaq.' Il dit ensuite : « Certains ont dit que ce qui est connu et retenu est : 'parmi les fils d'Isma'il', c'est ce qu'indique le hadith et son contexte, car ce sont les Arabes qu'il a visés.' L'érudit Ibn Kathir est d'avis que le hadith indique que les Romains se convertiront à la fin des temps. Il se peut alors que la conquête de Constantinople se fasse par une partie d'entre eux comme le stipule le hadith précédent, à savoir que soixante dix mille hommes parmi les enfants d'Ishaq l'attaqueront. Il en veut pour preuve qu'un éloge leur est fait dans le hadith d'al-Moustawrad al-Qourashi : 'J'ai entendu le Messager d'Allah sallAllah 'aleyhi wa sallam dire : 'L'Heure viendra alors que les Romains seront les gens les plus nombreux.' 'Amr Ibn al'Ass radhiAllahou 'anhou lui dit alors : 'Fais attention à ce que tu dis ! Je dis ce que j'ai entendu du Messager d'Allah sallAllah 'aleyhi wa sallam, répondit-il. Si je dis cela, c'est qu'il y a en eux quatre caractéristiques : ils sont les gens les plus sagaces lors d'un trouble, les plus alertes à récupérer après un malheur, les plus prompts à revenir après la fuite et les meilleurs envers un pauvre, un orphelin et un faible. La cinquième est bonne et belle : ils sont les plus opposés à l'injustice des rois. »** (9)

Il existe bien sûr d'autres avis sur la question mais il est évident que des juristes de l'époque pouvaient avoir du mal à s'imaginer que des gens d'Europe occidentale, profondément chrétienne à l'époque, allaient se convertir en nombre à l'Islam comme cela est le cas actuellement, raison pour laquelle cela les aurait poussés à chercher d'autres explications.

Quoi qu'il en soit, ces ahadith nous montrent deux choses importantes en rapport direct avec notre sujet : il y aura un retour vers la fin des temps à des civilisations cloisonnées et homogènes en l'occurrence ici la civilisation romaine/occidentale et la civilisation arabo-musulmane. A tel point que les Occidentaux partiront chercher d'autres occidentaux vivant en terre musulmane et que cela provoquera une guerre entre deux camps bien distincts. Cela montre également que les Occidentaux retourneront inexorablement (ou feront tomber les masques…) à leur conception identitaire basée sur la fraternité nationaliste faisant fi de toute conception idéologique utopique universalisante de type républicaine, démocratique ou droit-de-l'hommiste. On peut en déduire que le monde occidental n'abritera que des occidentaux ou du moins que des « occidentalisés », renforçant ainsi les propos de *Mouhammad Assad* ainsi que le hadith de *Nou'aym Bin Hamad* sur un éventuel nettoyage ethnique et/ou religieux.

Le deuxième élément est qu'un nombre très important de convertis d'origine occidentale/romaine vivront en terre musulmane et plus particulièrement au Sham, la grande Syrie, à tel point qu'ils constitueront un grand bataillon de l'armée islamique composée essentiellement de gens de leur même origine. Ce qui prouve qu'à un moment donné ou un autre les convertis Musulmans occidentaux quitteront l'Occident et iront s'installer en masse en terre musulmane où ils s'établiront définitivement avec leurs frères dans la foi tout en conservant leurs différences culturelles compatibles avec l'Islam notamment les grandes qualités morales énumérées dans le hadith d'*al-Moustawrad al-Qourashi.*

On peut ainsi dire que l'inversion des flux migratoire entre l'Occident et ses anciennes colonies ainsi que le retour à une homogénéisation civilisationnelle en conséquence est percevable dans l'eschatologie musulmane. Le choix de la fondation d'une famille culturellement et ethniquement apparentée ainsi que le départ vers les pays peuplés a majorité de Musulmans peuvent apparaître comme des solutions tout à fait envisageable afin d'éviter une acculturation si ce n'est un massacre programmé. Les deux camps sont d'ores et déjà en train de se former sous nos yeux.

En France les dissensions entre les Musulmans se font de moins en moins sur des bases dogmatiques ou méthodologiques entre « tablighis », « salafis » ou « ikhwanis ». Dans le monde musulman également ces différents courants sont totalement désemparés face aux soubresauts qui y ont lieu actuellement, prouvant ainsi leur manque de réponses théoriques et pratiques. D'ailleurs, aucun de ces mouvements internationaux n'ont véritablement réussi leur objectif de départ, à savoir faire renaître un Etat authentiquement islamique prônant le bien sous toute ses formes et combattant le mal sous toutes ses formes. C'est pourquoi, au lieu de changer ces méthodes infructueuses pour parvenir à cet objectif légitime, ils ont préféré changer ce noble objectif et garder ces méthodes stériles. En France le clivage s'y réduit ainsi de plus en plus entre deux perspectives : une volonté d'enracinement et donc d'occidentalisation tôt ou tard pour les descendants de ceux qui auront fait ce choix, et une volonté de préserver sa religion, sa famille, ses descendants et sa culture par une alliance matrimoniale en symbiose culturelle et ethnique avec le lieu de destination d'une Hijra conscientisée et de plus en plus nécessaire.

Conclusion :

Ainsi on a pu voir d'une manière générale que les peuples, les ethnies et les cultures existent en Islam et doivent être préservées. Les nier c'est vouloir nier l'existence de groupes entiers de peuples Musulmans dont les particularismes font partie intégrante de la création et de la sagesse d'Allah. Et nier ses propres particularismes culturels comme on le voit trop souvent chez beaucoup d'individus musulmans en Occident, participe de cette négation générale de la sagesse d'Allah. Une sagesse qui a parfaitement été intégrée par les théologiens de l'Islam dans la pratique de la religion et la vie quotidienne.

On peut même affirmer que la préservation de cette homogénéité ethnique et culturelle a été une des causes qui a permis la victoire de l'Islam dès ses débuts et ensuite tout au long de l'histoire. Le peuple arabe auquel l'Islam a d'abord été révélé, ayant toujours conservé la mémoire de ses ancêtres plus qu'aucun autre peuple, et en conséquence, ayant toujours donné de l'importance à l'esprit familial et clanique comme tous les peuples nomades.

Car nous sommes avant tout Musulmans mais en deçà nous sommes aussi les fruits d'une lignée d'hommes et de femmes dont nous devons honorer l'ascendance et préserver la descendance comme nous l'a rappelé le Prophète Mouhammad sallAllah 'aleyhi wa sallam lui-même dans un hadith cité par *Aïssam Aït Yahya* dans *Histoire et Islam* : **« Apprenez de votre généalogie [ansab] ce qui vous permettra de garder le contact avec votre parenté [arham], le lien de sang engendre l'amour de la famille, l'enrichissement et la longue vie. » Dès lors les grands Compagnons ont de suite intériorisé cette injonction prophétique, si bien que 'Umar Ibn al-Khattab lui aussi disait : « Apprenez votre généalogie, ne soyez pas comme les Nabatéens qui, lorsqu'on interroge l'un d'entre eux sur son origine, il répond 'je viens de telle ou telle ville' ». Cette remarque de 'Umar montre l'authentique esprit des Arabes de la péninsule arabique qui ont assimilé origine et lignée généalogique, contrairement aux Arabes romanisés qui ont perdu cette capacité et 'l'esprit historien' qui en découle concernant leurs origines. »**

Nous pouvons assimiler ces Arabes romanisés aux actuels Musulmans occidentalisés qui ont eux malheureusement perdus tout « esprit de clan » car, comme le souligne *Ibn Khladoun* en expliquant la première partie du hadith suscité : **« les liens de sang sont utiles dans la mesure où ils impliquent la cohésion (iltiham) : conséquence du matrilignage (silat al-arham) et motif d'aide mutuelle et d'affection. ».**

Très peu de Musulmans de nos jours peuvent se réclamer d'une lignée ou d'une tribu précise, mais se réclament malheureusement au mieux d'une région d'Occident ou de leur pays d'origine, au pire d'un nombre ou d'un quartier représentant le découpage administratif d'un département d'un Etat-nation non musulman...

Il est certes difficile d'appliquer ces préceptes si nous sommes noyés dans une société dont le projet à peine voilé est de briser les familles à tous les niveaux et où les alliances matrimoniales ne tiennent aucun compte ni des lignées familiales ni des cultures homogènes comme cela nous est recommandé selon les textes que nous avons survolé.

Il est temps pour les Musulmans occidentaux de faire un choix en sachant que nous sommes responsable de notre descendance et que si celle-ci est établie en Occident, cela signifie les établir dans une région du monde qui sera du côté des Romains lors de la grande bataille prophétisée qui aura lieu entre eux les Musulmans.

Et s'il s'agit de partir d'Occident alors il faudra être judicieux dans le choix du conjoint afin d'être en accord avec les principes juridiques islamiques pour que cette famille puisse s'intégrer à une société musulmane homogène sans trop de difficulté pour elle-même et sans brusquer l'homogénéité ethnico-culturelle locale.

Et Allah en sait mieux.

(1) Surnommé « le père de la sociologie moderne », il est malheureusement trop peu considéré par les musulmans et particulièrement par les musulmans d'Occident. Certains ne le considérant même pas comme un savant alors même qu'il a été enseignant de jurisprudence malikite et qu'il a plusieurs fois été nommé Qadi en Egypte. Il est le premier historien connu à avoir mis l'histoire au service de la sociologie et de l'explication des phénomènes socio-politique. Il n'est bien sûr pas dénué d'erreur mais force est de constater que sur cette question précisément, ses analyses s'avèrent le plus souvent très perspicaces et toujours d'actualité.

(2) Ce dernier point va dans le même sens que le hadith cité par *Ibn Khaldoun* dans sa *Mouqaddimat* dans le chapitre intitulé : **« Les mawali n'ont d'autres 'Maison', d'autre noblesse, que celles de leurs patrons »** : **« Tout mawla appartient au groupe (de ses patrons), qu'il soit mawla par esclavage (riqq), par artifice (istina') ou par alliance »**. Il explique ainsi que les convertis ou les affranchis en se défaisant de leurs anciens liens familiaux non musulman, intégraient la 'assabiyyah d'un chef de tribu musulman même s'ils n'étaient pas de la même lignée. De cette façon ils étaient assurés d'avoir une protection familiale en plus de la fraternité islamique. Cet usage que pratiquaient certainement les Arabes avant l'Islam, est sans doute à l'origine de la prise

en charge par les tribus arabes des nouveaux convertis non arabes à l'Islam suite aux conquêtes islamiques. Cette pratique donna ainsi lieu à l'émergence de la catégorie dite des « Mawali », qui, de plus en plus nombreux, se rattachaient individuellement ou par groupe à une dynastie arabe d'ascendance prophétique ou à toute autre dynastie arabe ou non-arabe à la assabiyyah puissante et reconnue. Ils ont ainsi pu atteindre, bien qu'ayant pu être victime de discrimination au début de la dynastie Omeyyade, les plus hautes sphères du pouvoir politico-militaire et les plus hauts sommets des connaissances religieuses et profanes.

(3) A ce propos dans le chapitre intitulé : **« La prédication religieuse ne dure pas sans liens du sang »** *Ibn Khaldoun* affirme que la da'wa islamique réformatrice visant à juguler le joug des dirigeants incapables et injustes ne peut pas aboutir sans le soutien d'un clan puissant, en citant différents exemples de prédicateurs et de réformateurs sincères et courageux mais dépourvus d'un tel soutien qui ont tenté de dénoncer la légitimité de tyrans à l'époque et qui ont tous échoué, en se référant au hadith : **« Allah n'a pas envoyé de prophète qui ne jouit de la protection de son peuple. »** Car **« Souverains et dynasties sont fortement retranchés. Pour miner et détruire leurs fondations, il faut de rudes efforts, appuyés par les liens du sang tribaux et familiaux. De même, les prophètes dépendent, pour leur da'wa, de groupes et de familles : pourtant, ils auraient pu se contenter de l'aide d'Allah, s'Il l'avait permis, mais, dans Sa sagesse, Il a laissé les choses suivre leur cours habituel. »**

(4) A notre époque la chute n'a souvent pu avoir lieu qu'à la suite de l'invasion d'une coalition étrangère massive qui s'embourbe ensuite dans une lutte vaine contre un ennemi qui ne fait qu'un avec les tribus locales, annonçant ainsi le retour inéluctable de l'Etat islamique mis en place précédemment selon la méthodologie prophétique et en réalité, seulement victime d'une « bataille d'Ohod », une épreuve destinée à purifier ses rangs.

(5) Michel Drac utilise ce concept développé par les anciens Grecs pour parler de l'éducation culturelle transmise de génération en génération et qui se perpétue au sein des familles du même groupe civilisationnel. Ce qui explique par exemple le relatif déséquilibre dans la réussite scolaire et sociale de certaines communautés ethniques dans un environnement où le système éducatif et social a été conçu pour une paedeia différente. Dans le même temps, cela réfute d'un côté l'argument de certains racialistes qui prétendent y voir une certaine forme de hiérarchisation des ethnies, et d'un autre côté les anti racialistes qui prétendent que le phénomène ethnique n'a aucune interaction avec la société.

(6) Et même si cette catégorie peut sembler la plus pertinente pour certains musulmans, puisqu'elle combine à la fois la possibilité de véritablement s'insérer dans le tissu traditionnel français et à la fois de garder sa religion, il ne faut pas oublier qu'un dépouillement total de la culture arabe voulue par ces personnes peut être très nocif à plus ou moins long terme pour les musulmans puisque l'Islam a conservé certains aspects de cette culture (comme la barbe, le qamiss, le niqab, le jilbab, le siwak etc.). Tout cela semble ainsi raviver cette ancienne hérésie anti-arabe de la shou'oubiya dont nous avons parlé plus haut. Voir à ce sujet une analyse très pertinente de ce phénomène : http://www.ism-france.org/analyses/De-la-shu-ubiyya-au-sein-de-la-communaute-musulmane-vivant-dans-l-hexagone-article-16982

(7) On peut remarquer que dans beaucoup de ces ahadith, les régions qui sont citées font partie de celles où il y a eu des mouvements islamiques qui ont pu y instaurer des structures étatiques islamiques en s'appuyant sur des tribus à la 'assabiyyah bien encrées, en accord avec le shéma prophétique que nous avons vu. C'est le cas au Yémen, en Afghanistan ou en Afrique de l'Ouest.

(8) D'ailleurs la condition que ce dernier descende directement du Prophète Mouhammad sallAllah 'aleyhi wa sallam, oblige à une certaine préservation de la lignée Qourayishite de manière intemporelle et renforce ainsi

l'importance de la connaissance des généalogies arabes en générales et de celle du Prophète Mouhammad sallAllah 'aleyhi wa sallam en particulier. Voir à ce sujet l'excellente étude sur la science de la généalogie chez les Arabes dans _Histoire et Islam_ de *Aïssam Ait Yahya* au chapitre intitulé : **« La généalogie du Prophète et les généalogistes musulmans »**.

(9) Ce hadith nous indique que les Romains seraient originaires du Proche-Orient. Il y a effectivement deux éléments qui pourraient appuyer cela: d'une part il existe une thèse sérieuse qui ferait de Rome une ville fondée par un peuple vraisemblablement originaire d'Asie Mineure à savoir les Etrusques, Voir par exemple : http://www.unicaen.fr/puc/ecrire/ouvrages/roma_illustrata/04roma_illustrata.pdf. Et d'autre part, selon la légende des Enéïdes écrites par Virgile, la ville aurait été fondée par des descendants de Troyens venus de la ville de Troie détruite par les Grecs, située en Asie Mineure. Il est tout à fait possible qu'une partie du peuple d'Edom, descendants dal-'Iss (Esaü dans la Bible), soit partie s'installer plus au nord en Asie Mineure pour diverse raison tout comme les descendants d'Ishaq sont partis s'installer en Egypte ou les descendants d'Isma'ïl installés dans la péninsule arabique.